«Pablo Fellah» le truand aux 11 mandats d'arrêt sous les verrous

Page 5

APRÈS L'ASSASSINAT DE LEUR COLLÈGUE

Grogne des enseignants contre la violence dans les campus

Page 24

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5812 - SAMEDI 24 JUIN 2017
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

UN AÏD SOUS HAUTE SURVEILLANCE

80 000 gendarmes sur le qui-vive

Page 2

En prévision des communales

MENACE SUR LA DIRECTION DU FLN



DR

Dans l'entourage du SG du FLN, on sait que la bataille des municipales, prévues en novembre prochain, sera la dernière carte pour Djamel Ould Abbès à la tête du vieux parti. Contesté ouvertement par une centaine de membres du comité central, qui lui reproche le recul des scores du parti aux législatives, il est également l'objet de critiques et surtout de méfiance de la part d'autres membres pour les futures échéances. Au-delà de ses prestations dans les meetings du FLN durant la campagne électorale précédente, on reproche au SG ses "mauvais choix" et surtout son "manque de vision" et de stratégie politique et médiatique.

Page 3

COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL (1/2 FINALE)

MC ALGER - ES SÉTIF : COMME ON SE RETROUVE !

Le MC Alger et l'Entente de Sétif s'affronteront aujourd'hui au stade Omar-Hamadi en demi-finale de la coupe d'Algérie de football dans un duel de choc entre spécialistes de l'épreuve populaire, pour rejoindre en finale le CR Belouizdad, qualifié aux dépens de l'USM Bel-Abbès (0-0, aux t.a.b 6-5). Cette rencontre, qui a commencé à tenir en haleine les supporters des deux camps depuis déjà plusieurs semaines, constitue une véritable finale avant la lettre entre deux clubs qui comptent chacun 8 trophées, avec l'USM Alger.

Page 13



DR

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

LA GENDARMERIE MOBILISE SES TROUPES

Un Aïd sous haute surveillance

Environ 80 000 gendarmes seront déployés dans les 48 wilayas pour garantir une meilleure sécurité et préserver la stabilité des frontières, à deux jours de l'Aïd El Fitr.



Le Commandement de la Gendarmerie nationale a pris une batterie de mesures pour assurer une bonne couverture sécuritaire pour les citoyens à l'occasion de l'Aïd El Fitr, rapporte un communiqué de ce corps de sécurité. Pas moins de 80 000 gendarmes sont déployés au niveau du territoire national, notamment aux frontières et sur les routes y compris l'autoroute Est-ouest.

L'arrivée de l'Aïd El Fitr qui coïncide avec la fin du Ramadhan a drainé une grande foule devant les magasins et autres centres commerciaux, cela sans compter le grand flux d'automobilistes sur les routes en pareille période.

Devant cette situation, le Commandement de la Gendarmerie nationale a décidé de mettre en place un dispositif sécuritaire spécial «Aïd El Fitr». L'objectif est d'assurer une bonne couverture sécuritaire, non seulement dans les zones rurales et suburales, mais également au niveau des frontières qui regorgent de risques lors d'un pareil événement religieux. Dans le communiqué, la Gendarmerie annonce une grande mobilisation de ses troupes dans plusieurs lieux prisés par les citoyens. Le dispositif comprend plusieurs mesures, à commencer par le renforcement des patrouilles mobiles et pédestres dans les différentation endroits qui connaissent une grande fréquentation par les citoyens. Devant les mosquées, les centres commerciaux, au niveau des places publiques, dans les sites touristiques et les lieux de détente tels que les forêts, la présence des gendarmes sera plus importante afin de sécuriser les estivants et les citoyens qui affluent en masse vers ces endroits avant, pendant et après l'Aïd. On indique également que les effectifs opérationnels de la Gendarmerie dans les 48 wilayas ont été renforcés à l'occasion de l'Aïd. Aussi, la Gendarmerie a renforcé sa présence et ses patrouilles mobiles ainsi que la surveillance au niveau des frontières.

Des frontières qui connaissent des problèmes d'ordre sécuritaire depuis plusieurs années avec l'émergence du trafic de drogue, d'armes et beaucoup plus avec les tentatives d'incursion de terroristes affiliés aux deux principales organisations criminelles, Aqmi et Mujao. Pour éviter toute mauvaise surprise, ordre a été donné aux Gardes-frontières (GGF) pour tirer sur tout ce qui bouge en cas de danger. Par ailleurs, les routes nationales seront elles aussi investies par les gendarmes, et ce, d'une manière plus importante et plus renforcée. Multiplication des radars, et des barrages et renforcement des patrouilles mobiles, telles sont les mesures prises pour sécuriser les automobilistes et éviter les accidents de la circulation. Pour assurer une meilleure sécurité sur les routes, la Gendarmerie a fait appel aux escadrons de sécurité routière (ESR) qui sont mobilisés sur les routes avec des milliers de motards déjà sur le terrain.

D'autre part, elle a indiqué que ses unités d'intervention sont sur le qui-vive en cas de menace qui pourrait surgir pendant l'Aïd ou après, ainsi que les gendarmes d'élite tels que le GIR, la SSI et le DSP en cas d'incursion terroriste au niveau des frontières ou même à l'intérieur du pays. Enfin, la Gendarmerie invite les citoyens à coopérer dans le cas d'une menace ou d'un danger en appelant au numéro vert «10 55» qui reste mobilisé 24h/24 et 7j/7.

Sofiane Abi

FORMATION PROFESSIONNELLE

Plus de 3 700 nouveaux diplômés à Tizi Ouzou

LE MARCHÉ national algérien du travail sera enrichi encore cette année de pas moins de 3 713 nouveaux diplômés. Cette ressource humaine est naturellement formée par les seules écoles, publiques et privées, de formation et d'enseignements professionnels de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Ce chiffre est annoncé par le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels, Abdennour Arab, jeudi dernier dans la soirée, à l'occasion de la cérémonie de remise de diplômes aux lauréats de la saison 2016-2017. Cette cérémonie à laquelle ont pris part les autorités de la wilaya, à leur tête le wali, a été abritée par l'espace de l'INSEP (Institut national supérieur de l'enseignement professionnel) Mohand-Arezki Imerzoukène de Tizi Ouzou. S'agissant de lauréats, leur nombre est de 35

. Leur mérite a été récompensé par non seulement des cadeaux, mais aussi par un contrat de travail avec des entreprises présentant des créneaux de travail qui conviennent au profil des diplômés.

Selon le responsable de la communication de la formation et l'enseignement professionnel de la wilaya de Tizi Ouzou, Hamid Messir, la sélection de ces 35 lauréats a été faite dans 13 branches et 34 spécialités considérées comme « phares « dont l'enseignement est assuré par l'ensemble des écoles de formation professionnelle de la wilaya. « Les lauréats de l'édition 2017, nous ont indiqué les services de communication de la DFEP de la wilaya, ont reçu des contrats d'insertion dans le marché de l'emploi grâce à la contribution de l'Agence de wilaya de l'emploi (AWEM). « « Cette insertion entre également dans le cadre de la mise en œuvre des conventions signées entre la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP) de Tizi Ouzou et la Confédération algérienne du patronat (CAP) et le Forum des chefs d'entreprises (FCE) note encore Hamid Messir.

Pour sa part, Mohamed Bouderbali a souligné, à l'issue de son intervention, que la cérémonie de remise des diplômes aux lauréats est un facteur incitatif au profit des jeunes apprenants pour travailler davantage dans le cadre de l'apprentissage de leurs métiers pour lesquels ils se sont inscrits à travers les différents établissements de la wilaya. Le wali n'a pas manqué de rappeler que la wilaya de Tizi Ouzou est chanceuse comparativement aux autres wilayas du pays de par le nombre important d'établissements de formation professionnelle dont elle dispose, auxquels s'ajouteront dans un avenir proche de nouvelles structures en réalisation. Mohamed Bouderbali a, par ailleurs, souligné l'importance du partenariat noué entre le secteur de la formation et les entreprises à l'effet de former une main-d'œuvre qualifiée en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi à l'échelle locale.

En ce qui le concerne, le Président de l'APW, Mohamed Mssela, exprimé sa satisfaction quant aux efforts fournis par le secteur afin d'offrir des formations permettant aux jeunes d'acquérir des qualifications professionnelles indiquées pour leur insertion dans le monde du travail. Mohamed Messela a grandement salué aussi l'effort de la direction de la formation et de l'enseignement visant à insérer les jeunes diplômés dans le marché du travail.

De son côté, le DFEP a précisé que de ces 3 713 jeunes diplômés qui sortiront durant cette année professionnelle des établissements de la formation publics et privés dans la wilaya de Tizi Ouzou, la grande majorité sont formés dans les spécialités demandées par le marché de l'emploi local et national.

Saïd Tissegouine

Ces nouveaux diplômes sont répartis essentiellement selon les spécialités suivantes : 1.035 en Bâtiment et Travaux Publics (BTP), 500 dans l'électronique et l'informatique, 237 dans la menuiserie et la construction métallique, 250 dans l'hôtellerie et le tourisme et 300 dans les métiers de l'artisanat.

FACE À LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE DIFFICILE

Les députés unanimes sur la préservation des acquis sociaux

Les députés de l'»Assemblée populaire nationale (APN) ont approuvé jeudi les mesures gouvernementales visant à préserver les acquis sociaux et prémunir le citoyen des retombées de la chut du prix de pétrole.



Lors des débats parlementaires sur le plan d'action du gouvernement, tenu jeudi à l'Assemblée populaire nationale (APN), des députés ont focalisé leur débat sur la nécessité de se pencher sur les problèmes qui touchent de près les citoyens tels le logements, le chômage, l'éducation et le phénomène de l'immigration clandestine.

Le député du Rassemblement national démocratique (RND), Djamel Kikane, a valorisé la teneur du plan d'action du gouvernement dans son volet social qui, «s'inscrit, dit-il, en droite ligne de la politique de soutien social de l'Etat notamment en faveur des catégories vulnérables», ajoutant qu'il s'agit là d'»un principe sur lequel le président de la République n'a de cesse misé quelques soient les conditions financières de l'Algérie».

Concernant le travail des diplômés universitaires, le député Seddik Bekhouche du Parti national pour la solidarité et le développement (PNSD) a évoqué la mesure consistant à offrir aux jeunes recrutés dans le cadre des contrats de préemploi le choix de continuer à travailler dans le cadre de ce dispositif ou de poursuivre leurs études universitaires.

Il a proposé, pour «ne pas hypothéquer leur avenir», leur réinsertion en leur accordant 6 heures hebdomadaires pour leurs études. Abordant le dossier de la recherche scientifique, il a plaidé pour un partenariat «effectif» avec les partenaires économiques nationaux pour adapter la recherche aux besoins du marché national.

Pour sa part, la députée du Mouvement populaire algérien (MPA) Nabila Biaza, a évoqué le phénomène de l'émigration illégale dans les villes côtières, à l'instar de la wilaya d'Annaba dont elle est issue, appelant à s'attaquer à l'origine du problème. Le député Hassan Bounefla du Mouvement de la société pour la paix (MSP) a mis l'accent sur l'importance capitale que revêt le caractère social dans la politique du gouvernement, évoquant, à ce titre, le sort des travailleurs du filet social exclus, après au minimum six ans, du programme de réinsertion. Il s'est interrogé sur la possibilité de la révision de la loi sur la retraite et les conditions d'accès au logement social pour venir en aide au citoyen au vu de la conjoncture difficile et de la politique d'austérité adoptée par le gouvernement parallèlement à la flambée des prix.

Par ailleurs le député Lakhdar Ibrahimi du MSP a souligné «l'absence de chiffres et de statistiques» dans le plan d'action du gouvernement présenté devant la chambre basse, «sans la moindre évaluation des programmes précédents», a-t-il estimé.

D'autre part, il a évoqué la situation dans les wilayas du Sud telles que de Djelfa, dont il est issu, appelant, dans le domaine de l'éducation, à «une réflexion» sur l'organisation du baccalauréat en dehors du mois sacré en raison de la difficulté que rencontrent les élèves à cause des fortes chaleurs qui impactent forcément leur rendement lors de cet examen décisif.

F. A.

PARTI DU FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE

Vers une session extraordinaire du CC en juillet

DANS L'ENTOURAGE du SG du FLN, on sait que la bataille des municipales, prévues en novembre prochain, serait la dernière carte pour Djamel Ould Abbès à la tête du vieux parti. Contesté ouvertement par une centaine de membres du comité central, qui lui reproche le recul des scores du parti aux législatives, il est également l'objet de critiques et surtout de méfiance de la part d'autres membres pour les futures échéances. Au-delà de ses prestations dans les meetings du FLN durant la campagne électorale précédente, on accuse le SG de «mollesse», de «manque d'épaisseur» dans les discours, de «mauvais choix» et surtout de «manque de vision» et de stratégie politique et médiatique. S'il est vrai que Ould Abbès fait l'objet d'harcèlement et de ciblage par plusieurs détracteurs et opposants, notamment dans la mouvance des partisans du remuant Amar Saadani, l'ex SG, ou des favoris à Abdelaziz Belkhadem, certains parmi l'encadrement discipliné du parti pensent qu'il y a une part de vérité dans ces accusations. Tout récemment, et dans la foulée de l'annonce des résultats des législatives, plus de 110 membres du CC lancent une pétition pour exiger la tenue d'une session extraordinaire du Comité central.

Selon leurs assertions, il faut faire un bilan de cette campagne et tirer des enseignements. Ils exigent des éclaircissements et des décisions fermes à l'encontre des membres du BP accusés de corruption et de trafic d'influence au sein du parti. Comme ils veulent également la tenue l'année prochaine, au premier trimestre, d'un Congrès extraordinaire, qui se veut réconciliateur et mobilisateur avant la bataille des présidentielles de 2019.

Dans cette optique, on ne manque pas de faire part des appréhensions au sujet des municipales prochaines. Autrement dit, le «FLN risque de perdre encore de l'influence si Ould Abbès ne réagit pas en toute urgence», une phrase qui retentit dans plusieurs bouches parmi les anciens militants.

Mais, dans l'entourage du SG, on sait que la pression existe et monte crescendo.

C'est sans doute cela, qui fait que la direction entend lever toute équivoque, en allant vers la désignation d'une large commission chargée de préparer les municipales dans toutes ces dimensions. Cette commission devrait être représentative de toutes les régions et wilayas et qui pourrait servir pour atténuer les rancœurs nées des histoires de choix des candidatures pour la députation. Une commission pour absorber les colères et les grognes de la base. Une session extraordinaire du CC pour avaliser la nomination de cette commission pourrait être la panacée, bien que le calendrier du parti prévoie la tenue de cette session vers le mois d'octobre. Juste après la fin des fêtes de l'Aid, le FLN devrait faire bouger ses structures et appareils, mais, on nous dit qu'il n'est pas encore question de la tenue d'un «congrès», ni de l'ouverture d'une course à la succession de Ould Abbès, ni cet été, ni dans un an.

H. R.



PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

L'agriculture, l'industrie et le tourisme pour diversifier l'économie

POUR réduire la forte dépendance de l'Algérie aux hydrocarbures, les députés de l'APN plaident pour l'investissement dans l'agriculture, l'industrie et le tourisme.

Trois secteurs-clés dans la diversification de l'économie nationale. Intervenant lors de la séance plénière consacrée aux débats autour du plan d'action du gouvernement, présidée par Saïd Bouhadja, président de l'APN, en présence du Premier ministre Abdelmadjid Tebboune et des membres du gouvernement, les députés ont estimé qu'il n'est plus possible de s'appuyer sur les recettes des hydrocarbures pour la relance de l'économie nationale, relevant l'impératif d'accélérer le rythme des investissements dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et du tourisme à travers la facilitation des mesures au profit des investisseurs.

Dans ce contexte, le député du Rassemblement national démocratique (RND), Hamid Abassi, a mis en avant la nécessité de lever tous les obstacles auxquels sont confrontés les investisseurs dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie et du tourisme, en vue de réaliser le développement local. Il a notamment appelé à faciliter les mesures relatives à la location de locaux et de marchés et à simplifier la procédure de vente aux enchères. Le député du Mouvement populaire algérien (MPA), Abdelaziz Bouziane, a, pour sa part, plaidé pour «un investissement agricole plus large, le développement de l'agriculture dans les régions montagneuses et celles du Sud et la relance des projets agricoles gelés dans ces régions, notamment en matière d'éclairage et d'électricité».

Le député du Parti de la liberté et de la justice (PLJ), Ouardi Beradji, a estimé que «le gel de projets de bitumage de routes dans certaines wilayas des Hauts Plateaux avait retardé les investissements agricoles et industriels dans ces régions», appelant le gouvernement à «relancer ces projets pour réaliser le développement local et national». La députée du RND, Wafa Chaalal a, quant à elle, appelé à «simplifier les démarches administratives pour les agriculteurs et les éleveurs dans les régions du Sud et à leur accorder des facilités pour le forage de puits en vue de relancer ces secteurs». Soumia Khelifi, députée FLN, a estimé que «l'extension touristique, notamment dans les régions frontalières et du Sud, est à même de drainer de grandes richesses qui permettraient de sortir de la dépendance à la rente pétrolière», appelant à «la mise en place d'une économie diversifiée basée sur l'agriculture, l'industrie et le tourisme».

Kamel Bouchoucha, député RND, a appelé pour sa part à encourager la fiscalité locale et à réformer le système banquier et financier. La députée de l'alliance MSP, Farida Ghomra, a souligné quant à elle la nécessité d'accorder la priorité aux secteurs de l'agriculture et de l'industrie et à créer des microentreprises de recyclage.

F. A.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TISSEMSILT
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
NIF : 0990038019000627

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 02/2017

Intitulé de l'opération : étude des glissements sur les RN19 et RN 65
La Direction des travaux publics de la wilaya de **Tissemsilt** lance un avis d'appel d'offres avec exigence de capacités minimales pour : **Etude des glissements sur les RN 19**
Lot N° 02 : étude technique et géotechnique des glissements sur RN 19 au PK 91+000, PK 104+000, PK 159+000 et PK 161+000
Critère d'éligibilité :
- Un agrément du ministère des Travaux publics pour les BET privés ou décret de création pour les BE publics.
- Les bureaux d'études devront prouver avoir réalisé par leurs propres moyens : **au moins deux (02) études de glissement de terrain, et ce durant les trois (03) dernières années (à justifier par une attestation de bonne exécution délivrée par le maître de l'ouvrage**
-Chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années supérieur ou égal : 5.000.000.00 DA justifié par des bilans visés par les services des impôts
Les laboratoires et bureaux d'études intéressés sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la : **Direction des travaux publics de la wilaya de Tissemsilt - Bureau des marchés - Rue 1er-Novembre Tissemsilt**
Les soumissionnaires doivent adresser leurs offres à l'adresse sus-indiquée portant la mention suivante:

Etude des glissements sur les RN 19 et RN 65
Lot N° 02 : étude technique et géotechnique des glissements sur RN 19 au PK 91+000, PK 104+000, PK 159+000 et PK 161+000

……..* **SOUMISSION A NE PAS OUVRIR** *……

Trois enveloppes intérieures cachetées contenant : le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière.
1- Le dossier de candidature contient :
- La déclaration de candidature ;
- La déclaration de probité ;
- Les statuts pour les sociétés ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants ;
a/Capacités professionnelles : agrément du bureau d'études ou autre document réglementaire (arrêté de cration) délivré par le ministère des Travaux publics en cours de validité le jour d'ouverture des plis.
b/Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années et les références bancaires.
c/Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

2- L'offre technique contient :
- Une déclaration à souscrire ;
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;
- Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite «Lu et accepté».

3- L'offre financière contient:
- La lettre de soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

La date de dépôt des offres est fixée au **quinzième (15eme) jour** avant **midi (12h00)** à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou *le BOMOP*.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **90 jours** à compter de la date de dépôt des offres.
L'ouverture des offres aura lieu le même jour correspondant à la date de dépôt des offres à **14h00,** au siège de la direction des **travaux publics de la wilaya de Tissemsilt** et les soumissionnaires pourront assister à la séance d'ouvertures des plis.

Le Jeune Indépendant **du 24/06/2017/ANEP N° 516 446**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE
DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA DE MÉDÉA
IDENTIFICATION FISCALE : 096216019049130
BOULEVARD SALVADOR, QUARTIER M'SALLAH - MÉDÉA 26000

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES – N° 03/2017-

La Direction de l'éducation de la wilaya de Médéa lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'acquisition d'équipements scolaires dans le cadre de l'opération **«Réalisation et équipement du lycée 600/200 R à Ouled Brahim.**
Lot N° 01 : équipement de : classe ; auditorium ; bibliothèque et réfectoire.
Lot N° 02 : équipement administratif et de l'informatique.
Lot N° 03 : petit et grand matériel de cuisine.
Lot N° 04 : groupe électrogène.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour l'un des lots ou plus.
Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de :
La Direction de l'Éducation de la wilaya de Médéa
Boulevard Salvador
Quartier M'sallah Médéa 26000

Les offres doivent être établies et présentées telles que définies dans le cahier des charges, et doivent comprendre :
1. Dossier de candidature :
Attestation de probité dûment signée, cachetée et datée.
La déclaration de candidature.
Statut de l'entreprise.
Copie du registre du commerce, nature de l'activité mentionnée ; le dossier doit être compatible avec le thème du cahier des charges.
Attestation de mise à jour (CNAS et CASNOS) - copies –
Extrait de rôle **apuré,** en cours de validité.
Bilans financiers des trois exercices précédents (2014 -2015 -2016).
Attestation de dépôt des comptes sociaux 2015 (personne morale).
Références professionnelles.
Carte fiscale (copie).
Casier judiciaire (N° 03) du signataire de la soumission, en cours de validité.

2. Offre technique :
La déclaration à souscrire dûment signée, cachetée et datée.
Tout document permettant d'évaluer l'offre technique.
Le cahier de charges portant à la dernière page la mention manuscrite (Lu et accepté).

3. Offre financière :
La lettre de soumission.
Le bordereau des prix unitaires dûment signé, cacheté et daté.
Devis quantitatif et estimatif dûment signé, cacheté et daté.

Les soumissions -sous plis cacheté, avec seules indications :
A Monsieur le Directeur de l'Education de la wilaya de Médéa
Avis d'Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
Réalisation et équipement du lycée 600/200 R à Ouled Brahim –
Lots :……

-Soumission à ne pas ouvrir-

La durée de préparation des offres est fixée à **21 jours** à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans *le BOMOP* ou dans la presse.
La date limite de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à **13h00.**
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers, qui correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à **13h00.**
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **trois (03) mois** à compter de la date d'expiration du dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 24/06/2017/ANEP N° 516 470**



TRAFIC DE DROGUE À BELOUIZDAD

Les juges confirment les peines contre la femme d'un grossiste et ses voisins

Comme il fallait s'y attendre, les juges de la 3e chambre pénale près la cour d'appel d'Alger ont confirmé lundi dernier les peines prononcées contre les mis en cause impliqués dans une affaire de trafic de drogue et contre lesquels le procureur général a requis, au cours de son réquisitoire, l'aggravation des peines pour possession et tentative de commercialisation de pas moins d'un kilogramme de kif traité.



Le verdict a été accueilli avec étonnement de la part des parents, des proches mais aussi des voisins et amis, notamment des jeunes inculpés. Dans le grand hall du palais de justice sis à El Annassers, ils criaient de toutes leurs forces : «La principale inculpée est entièrement responsable de la situation dans laquelle se retrouvent toute les familles S et Z «.

Ils clamaient haut et fort que «l'inculpé Z. Bilal n'a rien à voir dans cette affaire. Il a fait l'objet d'une grave accusation portée à son encontre par la mise en cause alors qu'elle n'a pas dévoilé aux enquêteurs l'endroit où se cache son mari, très connu des services de sécurité, notamment ceux de Bab El Oued et Oued Koriche, en matière de vente illégale de drogue ! «.

Pour rappel, le procureur a estimé au cours de son intervention que les mis en cause formaient une association de malfaiteurs spécialisée dans le trafic de drogue.

Il a par ailleurs estimé que toutes les preuves légales et matérielles relatives à l'accusation sont formelles, notamment en ce qui concerne la principale accusée chez qui d'ailleurs la marchandise prohibée a été découverte et saisie par les enquêteurs.

Le procureur a en outre affirmé aux juges que l'époux de cette dernière, qui demeure activement recherché, est un récidiviste en matière de commercialisation et est pénalement responsable, d'autant plus que le kif traité était dissimulé dans son réfrigérateur, dans son domicile sis en plein quartier populaire de l'ex-Belcourt et plus précisément au niveau de la Sassetta.

En effet, les juges de la 3e chambre pénale de la cour d'appel d'Alger que préside Sillam Lakhdar ont examiné avant-hier l'affaire de la femme d'un grossiste de drogue et de ses voisins impliqués dans une affaire de trafic de drogue.

Les inculpés qui se sont succédé aux auditions, à l'instar de S. Bilal, Bilal et Mahfoud, ont nié tous les faits qui leur ont été reprochés au cours de l'enquête préliminaire et de l'instruction judiciaire, estimant qu'»ils font l'objet de graves et gratuites accusations portées à leur encontre par la principale inculpée».

Les tantes des deux inculpés cités précédemment ont, de leur côté, nié toute relation avec la mise en cause qui les a traînés dans une affaire qui ne les concerne ni de près ni de loin, d'autant plus que c'est une nouvelle voisine qui a loué un appartement mitoyen à leur appartement.

L'inculpée, assistée par Me Bouchachi Mustapha, a tenté de faire croire au président qu'elle ignorait tout de l'introduction de cette marchandise par son mari.

Les avocats de la défense de Bilal Z, Bilal S., Mahfoud G., Hayet S., Fatiha S. et Ahmed S. ont insisté sur la relaxe pure et simple de leurs clients, estimant que ces derniers n'ont rien à voir dans cette affaire.

Quant à l'avocat de la principale inculpée, il a sollicité l'application des articles ayant trait aux circonstances atténuantes.

Le procès a été ajourné à plusieurs reprises suite à la demande des avocats de la défense, à leur tête Me Bouchachi Mustapha, lesquels ont sollicité un délai pour pouvoir préparer leurs plaidoiries.

Deux hommes et une femme parmi les inculpés sont incarcérés à l'établissement pénitentiaire d'El Harrach et deux autres femmes ont bénéficié de la liberté provisoire avant d'être blanchies par la présidente du tribunal correctionnel de Sidi M'Hamed pour manque de preuves. Deux hommes demeurent activement recherchés. ils sont poursuivis pour, entre autres, possession et détention de kif traité.

Pour rappel, la présidente de la section des flagrants délits du tribunal de Sidi M'Hamed, Mme Bouhalouane Fatiha, a prononcé lors du premier jugement cinq condamnations allant de sept à quinze ans de prison ferme et trois relaxes dans l'affaire des voisins impliqués dans trafic de drogue.

Les mis en cause ont été arrêtés par des éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Hussein Dey suite à des déclarations faites par la principale inculpée auprès de laquelle les investigateurs ont récupéré plus d'un kilo de kif traité.

La marchandise prohibée a été découverte dissimulée dans le congélateur. L'inculpée dont l'époux demeure activement recherché, a tout au long de l'enquête préliminaire et de l'instruction judiciaire déclaré que « la quantité trouvée dans sa maison lui a été remise dans un sachet noir par l'un de ses voisins et qu'elle en ignorait la contenance ! «. Ses voisins, tous de la même famille, dont trois ont été purement et simplement relaxés pour manque de preuves et deux autres condamnés, dont un par défaut, à sept et quinze ans de prison ferme, ont nié tous les faits qui leur ont été reprochés estimant qu'ils ont été cités dans une affaire qui ne les concerne ni de près ni de loin : « Pour esquiver la peine pénale qui pèse sur elle et sur son mari qui demeure activement recherché, elle voulait nous coller une étiquette! «.

Ils ont tenu à souligner à la présidente qu'»aucune relation ne nous liait à l'accusée qui veut salir notre image!».

Le procureur de la République a requis au cours de son réquisitoire dix ans de prison ferme estimant que toutes les preuves existent, notamment en ce qui concerne l'intention criminelle de faire circuler cette marchandise.

Il convient de signaler que les avocats de la défense ont introduit des pourvois en cassation.

Redouane Hannachi

IL PARTAGEAIT LES VIDÉOS DE SES FORFAITS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

«Pablo Fellah» aux 11 mandats d'arrêts arrêté à Tizi Ouzou

LE TRISTEMENT célèbre «Pablo Fellah», 30 ans, recherché par la Sûreté nationale suite à 11 mandats d'arrêts, a été finalement arrêté par les éléments de la police de Tizi Ouzou lors d'une intervention musclée ciblant une maison abandonnée à Aïn El Hammam, où 12 complices ont été interpellés aussi.

Selon la Direction des relations publiques de la DGSN, le nom de « Pablo Fellah «, dont s'affublait ce dangereux malfaiteur de 30 ans, est devenu tristement connu, car en commettant une agression ou un vol, il partageait des vidéos de lui sur les réseaux sociaux. Depuis, son nom est devenu renommé sur ceux-ci.

Mais le parcours criminel de «Pablo Fellah» a été court, ce dernier ayant fini par tomber dans les mailles des policiers grâce à la contribution d'un citoyen de Tizi Ouzou.

En effet, les forces de police de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou, assistées par celles de la sûreté de daïra d'Ain El-Hammam, ont mis récemment hors état de nuire un groupe de 13 malfaiteurs originaires de la même région, qui semaient la terreur dans la wilaya. De fait, suite à une information recueillie par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou, faisant état de la présence d'un groupe de malfaiteurs en possession d'une quantité de drogue à l'intérieur d'une habitation sise dans la région de M'chedallah dans la wilaya de Bouira, une intervention rapide a été menée par les forces de police de ladite sûreté de wilaya, en collaboration avec les parquets judiciaires des secteurs compétents, et a permis l'arrestation de tous les membres de la bande composée de treize individus, dont un soupçonné d'homicide volontaire, et la récupération de deux armes à feu, 30 cartouches de différents calibres, une paire de jumelles, un kilogramme et 247 grammes de cannabis, 19 téléphones portables de différentes marques, 04 véhicules et une motocyclette. Présentés avant-hier au procureur de la République de Tizi Ouzou, les mis en cause ont été placés sous mandat dépôts.

S. Abi

Le chef Linda Larbi, uneFranco-Algérienne avertie passionnée de pâtisseries françaises et de gâteaux algériens, nous invite dans sa cuisine, son univers pour mieux nous transmettre le plaisir de son héritage culinaire familial algérien durant tout le mois sacré.

http://www.la-cuisine-de-mes-racines.com.



TAGINE DE CROQUETTES DE POULET ALIAS TAZIGE



Bonjour, je vous propose une recette de croquettes de poulet en mode Tagine alias Tazige, une recette tirée d'une émission de cuisine vers les années 94 à l'époque j'avais 16 ans. Donc c'est une recette que j'ai faite au pif, car je ne me rappelle pas de tous les ingrédients. J'arrête de parler et je vous livre la recette.

Ingrédients:
6 escalopes de poulet ou 6 cuisses de poulet. (vous pouvez mettre de l'agneau pour le tagine)1 oignon émincé.
1 poignée de pois chiche tremper la veille dans de l'eau.
Sel et poivre.
1 dose de safran.
1/2 c à café de cannelle.
6 à 8portions de vache qui rit.
150g de riz cuit à l'eau.
Persil.
Des œufs.
Chapelure.
2010-0811
2010-0810
-Préparation:
-Dans une marmite mettre les escalopes avec 2 cas d'huile et faire revenir rajoutez l'oignon émincé salez et poivrez, et puis rajoutez le safran la cannelle en poudre et les pois-chiche et couvrir d'eau et laissez cuire.
Après la cuisson des escalopes prélevez 4 escalopes de poulet passez-les au hachoir avec du persil et puis rajoutez le bol de riz cuit et les portions de vache qui rit et hachez une 2ème fois salez et poivrez ainsi vous obtiendrez une farce collante façonnez des croquettes passer-les dans les œufs battus et puis la chapelure et faire frire dans de l'huile, entre temps laissez votre sauce épaissir et puis servez vos croquettes dans un Tagine versez par-dessus la sauce et les pois-chiche.

CONSEIL:
Vous pouvez présenter vos croquettes de poulet sans le tagine accompagné d'une salade.

GÂTEAU KTAYEF ALGÉRIEN



LE GÂTEAU ktayef algérien est une pâtisserie composée entièrement de cheveux d'ange qu'on peut farcir de fruits, vous pouvez la varier selon votre goûts vos envies et votre budget, et puis elle est bien imbibée de sirop de miel après cuisson.

Ingrédients:
500g de Ktaïfs.
300g de beurre.
Pour la farce:
150g d'amande moulues pas trop fin.
50g de noisettes moulues pas trop fin.
3 c à s de sucre.
1/2cc de cannelle.
1/2 cc de cacao en poudre.
3 c à s d'eau de fleurs d'oranger.
Pour le sirop de miel:
500g de sucre.
1L d'eau.
1verre à thé d'eau de fleurs d'oranger.
5 c à s de miel.
Quelques amandes, noisettes et noix concassées
Préparation:
Préparez le sirop pour qu'il puisse refroidir; Dans une casserole mettre le sucre et l'eau laissez bouillir 20min et retirez du feu versez par dessus l'eau de fleurs d'oranger et le miel et réserver.
Préchauffez le four à 160°c.
Défaire les Ktaïfs (Ktaïfs industriels sortez-les 1heure avant l'utilisation), et les aspergez de 50g de beurre.
Beurrez généreusement des moules à muffins en silicone de beurre mettre au fond de chaque moule 10g de Ktaifs d'une longueur de 15cm en formant une spirale mettre quelques noisettes de beurre , mettre par dessus 1 c à s de farce et couvrir d'une deuxième moitié de Ktayef en procédant de la même façon que la première couche aspergez le reste de beurre préalablement fondu vos ktaïfs .Enfournez pour 20min et puis augmentez la température du four à 180°c pendant 10min +/- selon le four.
A la sortie du four décorez d'un mélange de fruits secs concassés (amandes, noisettes et noix) arrosez de sirop froid et laissez imbibez plusieurs heures ou toute une nuit.

MAAMOUL AUX DATTES



Le Maamoul est une fine pâtisserie qui nous vient du moyen orient et que le Maghreb à adopter. c'est une petite douceur, est à base de semoule fine et de farine, qu'on peut farcir aux dattes, aux amandes ou quelque soit le fruit sec. Un gâteau qui habillera merveilleusement vos plateaux de gâteaux de l'Aïd el-kebir (Aïd el adha)

Ingrédients:
200g de semoule fine.
200g de farine.
100g de sucre glace
100g de beurre fondu refroidi.
5cl d'eau mélangé à 3càs d'eau de fleurs d'oranger.
4 c à s de graines de sésames grillées.
Pour la farce:
200g de pâte de dattes.
2càs de beurre fondu.
1/2cc de cannelle en poudre.
1 pincée de cardamome en poudre.
Maamoul
Préparation:
Préchauffez le four à 180°c (ther 6)
Dans une terrine mélangez la farine, la semoule, le sucre glace et les graines de sésames.
Versez par dessus le beurre fondu et sablonnez avec les bouts des doigts afin de faire pénétrer le gras dans le mélange.
Ramassez la pâte en ajoutant l'eau et l'eau de fleurs d'oranger ne pas pétrir.
Préparez la farce avec les ingrédients indiqués et faites des boules de 10g.
Reprendre votre pâte et formez des boules farcir de boules de dattes et passez-les un à un au moule spécial maamoul.
Dressez vos maamouls une plaque recouverte de papier de cuisson et enfournez pour 20min.
A la sortie du four laissez refroidir et saupoudrez de sucre glace à l'aide d'un tamis.
4e ouv

LE CONSEIL DU JOUR PAR LE DOCTEUR MESSAOUDI-BENBOUALIA LYNDA*

LE TRYPTOPHANE, UN ACIDE AMINE AUX BESOINS SUBSTANTIELS POUR LE CERVEAU

On compte huit acides aminés essentiels, le tryptophane, la lysine, la méthionine, la phényle alanine, la thréonline, la valine, la leucine et l'isoleucine. (Deux acides aminées sont aussi essentiels pour l'enfant l'arginine et l'histidine). On les appelle essentiels ou indispensables car ils ne peuvent pas être synthétisés par l'organisme et doivent être apportés par l'alimentation, condition nécessaire au bon fonctionnement de l'organisme.
La sérotonine est un neuromédiateur cérébral indispensable à une bonne santé mentale , elle nous procure la bonne humeur et la joie. Notre organisme ne peut produire de la sérotonine qu'en présence de tryptophane cet acide aminé essentiel, fourni par l'alimentation, il joue le rôle de précurseur à la synthèse de la sérotonine. Cette voie de synthèse nécessite de la vitamine B6 dont les sources les plus importantes sont le poisson, les noix ainsi que les légumes et les céréales.
Seulement 2% de tryptohane ingérée est utilisée dans la synthèse de sérotonine, 90% sont incorporés dans les protéines et 8% participent à la synthèse de la vitamine B3 ou acide nicotinique.
Le tryptophane est un acide aminé faiblement retrouvé dans l'alimentation, il représente
1% des acides aminés d'une ration variée, c'est dire que la compétition est rude pour arriver au cerveau. Les acides aminés, pour être incorporés dans les tissus , ont besoin d'insuline sauf le tryptophane qui lui entre facilement dans le cerveau sans la nécessité d'insuline.
Les aliments riches en triptophanes sont:
- Les produits laitiers
- Les oeufs: 2 oeufs
-Les graines de courges
-Les flocons d'avoine
-Les noix soit deux grosses poignées
-Les poissons comme le thon et le saumon
-La patate douce et la banane sont aussi d'un grand apport de tryptophane.
- Une activité physique régulière de 20 mn de marche par exemple augmente le taux de sérotonine.
- L'exposition à la lumière du jour régulièrement est en faveur d'une activation de la sérotonine
- Limiter la cosomation de café de thé et de sucreries, ce sont des stimulants, grands consommateurs de sérotonine

***ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU SPORT RACHID HARRAIEUG DELY IBRAHIM. ALGER**

BOUKALA EL YOUM

Atlaet f'adroj wa banoli atlouj wa kharjet liya molate assalef 3arkana katli wach rak atchouf ya dak el makchouf, koltalha rani anchouf fi akhlikate molana, el khad l'hmar wa r'kiba sissana eadabtini ya akhlikate moulana



République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du **«Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel»**, dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- L'information écrite : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'information radiophonique : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- L'illustration : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours :« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 Septembre 2017.

Formulaire de candidature :
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

ARSENAL NUCLÉAIRE NORD-CORÉEN

Kim Jong-un aurait vendu la mèche

Lors de sa visite sur le «site numéro 92», le dirigeant nord-coréen a ordonné de «conserver» et de «protéger les armes nucléaires», le «plus important secret» dont «dépend la survie» du pays, assure le média sud-coréen Chosun Ilbo.



Cela fait plusieurs années que le présumé arsenal nucléaire nord-coréen est au cœur de la crise qui agite l'Asie du Nord-Est. Mais si personne n'a à ce jour pu obtenir de confirmation solide attestant ou démentant son existence, de nouvelles rumeurs continuent de voir le jour. Ainsi, le média sud-coréen Chosun Ilbo affirme-t-il avoir obtenu un document secret provenant de son voisin du nord, qui évoque la visite de Kim Jong-un sur un site secret. À en croire le média, les propos tenus par Kim Jong-un lors de cette visite confirmeraient, pour la première fois, l'existence de l'arsenal nucléaire nord-coréen. «Le développement et la production des armes nucléaires ainsi que leur conservation et leur contrôle constituent un des secrets militaires de notre patrie, un secret des secrets, dont dépend sa survie», aurait assuré le numéro Un nord-coréen lors de sa visite. Comme l'affirment les services secrets de la Corée du Sud, le «site numéro 92» produit des missiles et des ogives nucléaires. Le dirigeant nord-coréen s'est rendu dans cette usine en février, mais ce n'est que maintenant que le document attestant de ce déplacement est tombé entre les mains des journalistes, explique le média. En 2012, Kim Jong-un affirmait que la Corée du Nord était une «puissance nucléaire» et que celle-ci possédait un arsenal nucléaire. Nombreux sont pourtant les experts qui considèrent ces propos avec méfiance.

Par ailleurs, ma Corée du Nord a testé mercredi 21 juin un nouveau moteur de fusée qui pourrait équiper des missiles balistiques intercontinentaux, ont annoncé jeudi des médias américains. Selon la chaîne de télévision Fox News, il s'agit du premier test de moteur de fusée nord-coréen depuis le mois de mars, où trois essais avaient été menés par Pyongyang. Le Président sud-coréen Moon Jae-in avait antérieurement déclaré que la Corée du Nord se doterait prochainement d'une technologie permettant à ses missiles balistiques intercontinentaux de frapper des cibles sur le territoire américain. Le Conseil de sécurité de l'Onu a adopté début juin à l'unanimité une résolution élargissant les sanctions contre la Corée du Nord qui poursuit ses essais de missiles. Le 9 juin, Pyongyang a testé plusieurs missiles antinavires de croisière. Le test précédent a eu lieu le 29 mai. La Corée du Nord avait alors tiré un missile balistique doté d'un système d'interception de missiles ennemis.

R. I.

BEN SALMAN PRINCE HÉRITIER

Joie et satisfaction en Israël



LE JOURNAL Haaretz a salué la nomination du prince Mohammad ben Salman comme prince héritier du royaume saoudien, soulignant que «ce dernier avait visité Israël en 2015 et s'était réuni avec des responsables israéliens», a rapporté la chaine satellitaire iranienne alAlam. La chaine israélienne Canal 7, a estimé que «les derniers changements qui sont survenus dans le royaume saoudien ont recueilli la joie et la satisfaction de Tel-Aviv».Haaretz affirme que »Ben Salman, âgé de 32 ans, est l'homme qui dirige effectivement le royaume, sachant que son père, le roi Salman Abdel Aziz, qui est malade, compte démissionner de son trône». Le journal précise que «le prince Mohammed ben Salman- que Haaretz a qualifié de petit garçon- est une bonne nouvelle pour Israël, en raison de ses positions fermes envers l'Iran, mais aussi envers le Hezbollah et aussi envers les Frères musulmans. Ce qui fait de lui un partenaire stratégique important pour Israël». Haaretz a confirmé «la tenue de réunions régulières, organisées en Jordanie, entre des officiers saoudiens et israéliens», soulignant que « ces réunions nécessitent l'approbation de Ben Salman en tant que ministre de la Défense saoudien». Le journal a ajouté que l'une de ces réunions s'est tenue à Eilat, en 2015. Une autre réunion de ce genre a eu lieu en marge du sommet arabe en Jordanie en Mars 2016». Le quotidien a indiqué que «des réunions régulières ont lieu entre des officiers saoudiens et des officiers israéliens dans le cadre de la coopération militaire commune avec la Jordanie, l'Arabie Saoudite et les États-Unis unies afin de coordonner les opérations». En guise de conclusion, le journal s'est interrogé: «Jusqu'où Ben Salman peut et veut faire avancer le processus de paix entre Israël et les Palestiniens ? Un processus faisant partie du programme du président américain Donald Trump? Peut-il réellement provoquer un changement majeur dans les relations entre Israël et l'Arabie Saoudite?».

R. I.

SELON MOSCOU

Un « haut degré de certitude» qu'Al-Baghdadi est mort

SI COMME plusieurs indices le laissent croire, le numéro un de Daech a été tué, cela porterait un coup dur à l'organisation terroriste, estime la diplomatie russe. Les informations fournies par le ministère russe de la Défense permettent d'affirmer avec un «haut degré de certitude que le chef de Daech, Al-Baghdadi a été éliminé par une frappe des forces aérospatiales russes contre un poste de commandement des terroristes dans la banlieue sud de la ville de Raqqa», a indiqué dans une interview à Sputnik le vice-ministre russe des Affaires étrangères Oleg Syromolotov. Si l'information se confirme, a-t-il expliqué, l'élimination d'Abou Bakr Al-Baghdadi portera un coup dur aux terroristes de Daech. «Il est important de comprendre que les groupes terroristes présentent une hiérarchie rigide, et l'élimination de leurs chefs débouche sur une importante désorganisation des terroristes, sème la peur et la panique dans leurs rangs,» a poursuivi M. Syromolotov. Le responsable a également souligné la nécessité de poursuivre la «débâcle de Daech, y compris en mettant en œuvre le principe d'inévitabilité du châtiment pour les terroristes». Le terroriste Abou Bakr Al-Baghdadi, de son vrai nom Ibrahim Awad Ibrahim Ali Al-Badri, est apparu publiquement pour la première fois à Mossoul le 3 juillet 2014. Il a proclamé la création d'un «califat islamique» au Proche-Orient et appelé les musulmans à lui «obéir», depuis une mosquée de Mossoul occupée par Daech. Les médias ont plusieurs fois annoncé la mort d'al-Baghdadi, mais ces informations n'ont jamais été confirmées.

De son côté, la coalition dirigée par les États-Unis a annoncé qu'elle n'était pas en mesure de confirmer la mort d'Abou Bakr al-Baghdadi. En outre, elle serait « ravie si cela s'avérait vrai ». «À ce jour, nous ne sommes pas capables de confirmer l'information fournie par la Russie relative à la mort d'al-Baghdadi. Par le passé, on a déjà eu des déclarations similaires, qui se sont avérées fausses. Et nous ne disposons pas d'une confirmation définitive sur cette information. Pourtant, la coalition ainsi que la communauté internationale auraient salué la mort d'al-Baghdadi», a indiqué le porte-parole de la coalition.

R. I.

Stimulation neurologique pour le traitement de la Parkinson: 120 patients en attente à l'EHUO

Quelque 120 patients atteints de la maladie de Parkinson attendent de bénéficier de la nouvelle technique de stimulation du cerveau à l'aide d'électrodes très fines pouvant apporter un réel soulagement, a indiqué le chef de service de neurochirurgie de l'EHU «1 novembre» d'Oran.

Deux opérations de stimulation neurologique, une technique introduite récemment à l'EHUO, ont été effectuées au niveau du service, depuis le lancement de cette nouvelle technique au milieu de l'année 2016, a indiqué le Pr Bachir Benlebna, ajoutant que le service compte augmenter le nombre de prise en charge à une vingtaine par année. «Il ne serait pas possible de prendre en charge tous les patients, qui affluent de différentes région du pays, l'EHUO et un autre centre à Alger étant les seuls à faire ce genre d'intervention», a-t-il regretté, soulignant que le coût du stimulateur assez important, soit 4 millions de dinars, limite encore plus le nombre des prises en charge possibles.

«Tous les parkinsoniens ne peuvent pas prétendre à la stimulation neurologique, indiquée lorsque les médicaments ne font plus effet», précise le Pr Benlebna.

En Algérie, la maladie de Parkinson est la deuxième maladie neuro-dégénérative la plus fréquente après la maladie d'Alzheimer. Il s'agit d'une pathologie dégénérative du cerveau qui touche principalement les neurones dopaminergiques présents dans la substance noire du cerveau, a-t-on expliqué.

Les traitements existants visent à compenser le manque de dopamine dans le cerveau qui va entraîner des troubles moteurs, comme la lenteur et la difficulté de mouvement, le tremblement et la rigidité, a-t-il expliqué, ajoutant que la stimulation est proposée une fois que les médicaments cessent de donner un effet.

Au commencement de la maladie, les médicaments permettent aux patients de vivre sans symptômes ou presque, mais au bout de quelques années, les complications se manifestent sous forme de mouvements involontaires et de fluctuation entre périodes d'amélioration et résurgence des symptômes moteurs au cours de la journée.

«Certains patients peuvent être particulièrement handicapés par ces mouvements involontaires ou dyskinésies», souligne le Pr. Benlebna, notant que le premier patient opéré à l'EHUO, âgé à peine de quarante ans, était incapable de marcher. L'opération lui a permis de retrouver l'intégralité de ses capacités motrices après deux jours de l'intervention.

«Alors que la maladie ne touchait que de personnes âgées, nous avons constaté qu'elle atteint désormais des sujets jeunes», a fait constater le même spécialiste.

«La stimulation neurologique pour le traitement de la maladie de Parkinson consiste à placer une pile sous-cutanée projetant des électrons au niveau du cerveau, et qui stimulent à leur tour les neurones», a-t-il expliqué, ajoutant que cette stimulation permet de secréter la dopamine (une substance qui contrôle le mouvement et le fonctionnement du corps) ce qui atténue les symptômes de la maladie.

Le procédé thérapeutique est pratiqué sur des patients éveillés, afin de permettre une interaction avec le médecin.

De nouveaux acquis pour améliorer les prestations de santé à Adrar

DE NOUVEAUX acquis pour le secteur de la santé viennent étoffer progressivement les structures de santé et les spécialités médicales dans la wilaya d'Adrar, à la satisfaction de la population locale de cette région de l'extrême Sud du pays, selon les responsables locaux du secteur.

Il s'agit de l'exploitation graduelle du nouvel hôpital 240 lits Abdelkrim Bouderghouma, faisant partie des structures retenues dans le cadre du pôle de santé réalisé dans la nouvelle ville de Tellilen, au Nord d'Adrar, et qui accuse un retard dans sa livraison suite aux réserves techniques émises concernant certains pavillons de cette nouvelle structure hospitalière, a indiqué le directeur de la santé et de la population (DSP) de la wilaya d'Adrar.

Hocine Boumada a expliqué que cette démarche vise à atténuer la pression sur l'hôpital Ibn-Sina, au chef lieu de la wilaya d'Adrar, qui fait l'objet de restauration, notamment dans certains pavillons médicaux, après le transfert d'une partie des services et des malades vers les services opérationnels au niveau du nouvel hôpital Abdelkrim Bouderghouma, à l'instar des services des urgences, de chirurgie générale, de médecine générale, de chimiothérapie, de médecine légale et de rééducation fonctionnelle.

D'un montant d'investissement de 15 milliards DA, le pôle de santé d'Adrar, localisé à l'entrée nord d'Adrar, prévoit, entre-autres structures, la réalisation d'un hôpital de 240 lits, d'un hôpital psychiatrique de 120 lits, à être opérationnel à la fin de cette année, d'un établissement public hospitalier (EPH) de 120 lits, partiellement exploité, un centre anticancéreux de 140 lits.

- Une faculté de médecine en perspective

Le DSP d'Adrar a fait état, en outre, du déblocage d'une tranche de l'enveloppe accordée à l'équipement du centre anticancéreux, eu égard à son importance dans la prise en charge locale et régionale des cancéreux.

Un montant de 600 millions DA a, ainsi, été destinée à la mise en oeuvre et l'exploitation partielle de cette structure, dans le domaine de la radiothérapie, pour consolider la chimiothérapie disponible au niveau de certaines structures hospitalières de la wilaya.

Les démarches entreprises par le secteur avec le ministère de tutelle ont permis de relancer aussi certains projets, à l'instar de deux structures hospitalières de 60 lits dans les deux daïras de Zaouiet Kounta et Ougrout, après avoir débloqué, au titre du fonds de développement des régions du Sud, un montant de 3 milliards DA, selon la même source.

Par souci d'améliorer les prestations de santé, les structures médicales de la wilaya d'Adrar ont été étoffées d'autres opérations consistant en la réalisation, pour près d'un milliard DA, de 5 polycliniques, dont deux sont opérationnelles dans les communes de Timimoune et Cherouine, deux autres ont été inaugurées dans les communes de Timegtane et Ksar Kaddour, en attendant la réception de la cinquième dans la commune de Tamest, qui a accusé un retard d'exécution.

5 maternités en milieu rural ont également été réalisées dans les communes de Tit, Lemtarfa, Talmine, Anzedjmir et Akabli, en plus d'une structure similaire en milieu urbain, d'une capacité de 64 lits, dans la commune de Timimoune.

Le parc roulant de la santé sera, de son coté, renforcé prochainement, dans le cadre de l'amélioration des conditions d'évacuation des malades, par l'acquisition de nouvelles ambulances tout terrain répondant aux reliefs de la région et de l'étendue de leurs territoires.

Deux ambulances seront affectées à chaque établissement public de santé de proximité en vue d'assurer le transfert des malades dans de meilleures conditions de prise en charge médicale.

- Dotation des zones enclavées et frontalières de structures sanitaires

Cet ambitieux programme de développement du secteur de la santé n'a pas omis les régions enclavées et frontalières qui se sont vues, pour leur part, accorder de nouveaux établissements de santé, dont un hôpital de 60 lits réceptionné dans la wilaya déléguée de Bordj Badji Mokhtar, à l'extrême Sud de la wilaya.

D'un coût de 1,7 milliard DA, cette nouvelle structure de santé pourra, après déblocage de la tranche de 250 millions DA réservée à son équipement, assumer sa mission dans cette vaste région aux frontalières Sud du pays, a ajouté le DSP.

L'établissement hospitalier public d'Aoulef, à l'Est d'Adrar, s'attèle depuis son entrée en service, l'année dernière, à la prise en charge aussi bien des malades de la région que ceux issus des régions d'In-Salah et In-Ghar, relevant de la wilaya voisine de Tamanrasset.

Selon la DSP d'Adrar, cet éventail de structures a contribué largement à l'amélioration des conditions de vie de la population et de la couverture sanitaire, la ramenant d'un médecin pour 7.000 habitants en 2014 à un (1) médecin pour 2.200 habitants actuellement, soit mieux que la moyenne nationale établie à un médecin pour 2.600 personnes.

Ceci, en plus de la disponibilité d'une large nomenclature de spécialités médicales, excepté la dermatologie et la cardiologie, couvertes par le biais de mission médicales assurées dans le cadre de conventions de coopération et de jumelage inter-hôpitaux.

La wilaya d'Adrar compte, hormis la mission cubaine composée de 26 praticiens dans le segment de santé mère-enfant, un effectif médical spécialisé composé de 186 praticiens algériens. Le secteur s'est vu également accorder, cette année courante, 45 postes budgétaires, dont 11 spécialistes ont été déjà installés

Rendez vous scientifique

-27ème congrès de l'association mondiale de l'échinococcose du 4 au 7 octobre à Alger

La Société Algérienne de l'Echinococcose Hydatique (SAEH) que préside le Pr Karima Achour organise le 27ème congrès de l'association mondiale de l'échinococcose (WAE), à Alger du 4 au 7 octobre 2017.

D'éminents spécialistes de plus de 30 pays ainsi que ceux de l'OMS et de la FAO seront présents a cette rencontre scientifique d'envergure mondiale.

Les thèmes de ces journées porteront sur la Prise en charge de l'échinococcose Hydatique humaine et animale. Et les Soins associés dans la prise en charge de l'échinococcose : BPCO, Fibrose, Cancer du poumon.

-10ème journée nationale d'hygiène hospitalière de l'EPH Bologhine Ibn Ziri - 18 mai 2017 à Bologhine

-5ème congrès médical et les 3èmes congrès maghrébins de médecine générale/médecine de famille - 19 et 20 mai 2017 à Oran

-22è Congrès National du GAMETS du 17 au 18/05/2017

-23ème Congrès National de la SAMI du 04 au 06/ 05/ 2017

-2ème Algerian IBD (MICI) Day - 20 mai 2017 - Alger - Algérie

-15ème congrès national de la SAERM - Société Algérienne d'Etude et de Recherche sur la Ménopause - 19 et 20 mai 2017 - Alger - Algérie

-Congrès annuelle de la Société Algérienne de Chirurgie Urologique « SACU », la Société Algérienne d'Urodynamique et de Pelvipérinéologie « SALUDPP » et l'Association des Urologues de Constantine « ASUR » du 27 au 29/04/2017

-Workshop sur les enjeux et les priorités de la recherche en santé de l'Agence Thématique de Recherche en Sciences de la Santé (ATRSS) - 29 juin 2017 à Oran

-1er Congrès international de Chirurgie Générale de Sétif - 16 septembre 2017 à Sétif

-Workshop sur la recherche en cancérologie - 25 au 27 octobre 2017 à Taghit

RAMADAN FACE A LA MONDIALISATION DEVORANTE



Par Cheikh Mohamed Tahar Badaoui



Le Saint Coran ajoute : « Mangez et buvez comme vous l'entendez jusqu'à ce que vous puissiez discerner le fil blanc du fil noir à la lumière de l'aurore. Observez ensuite le jeûne jusqu'à la nuit. Mais ne cohabitez point avec elles alors que vous êtes en retraite rituelle dans les mosquées. Telles sont les limites d'Allah. Ne vous en approchez donc pas (au risque de les transgresser). C'est ainsi qu'Allah expose Ses signes aux hommes et les exhorte à devenir pieux. ».

D'autre part, il y a dans cette tolérance de manger et de boire jusqu'à l'aube, une recommandation prophétique qui se dessine : celle en effet, de prendre un repas avant l'aube qu'on appelle « Sahour » que voici : « Prenez le Sahour dit le Prophète Salut Divin Sur Lui, car il contient bénédiction et prospérité. » « Le Sahour, ajouta-t- il, est un repas béni ; ne le négligez point, fût-ce de prendre une gorgée d'eau. Dieu et Ses Anges bénissent ceux qui prennent le Sahour. » « Ma communauté confirma-t-il qu'Allah le bénisse et le salue ne cessera d'être dans le bien tant qu'elle hâtera la rupture du jeûne (après le coucher du soleil) et retardera le Sahour. » Ce serait une récompense sans mesure qui rétribue l'effort du croyant, sa soumission à la prescription divine, son obéissance au Prophète et sa soif d'accueillir le jeûne du lendemain avec foi et ardeur.

D'après des traditions authentifiées, le Prophète Salut Divin Sur Lui, a interdit aux hommes de pratiquer le jeûne continu, c'est-à-dire poursuivre le jeûne d'un jour à l'autre, sans manger ni boire. A cet égard, le compagnon Abou Hureîra rapporte : ["le Prophète qu'Allah le bénisse et le Salue, a interdit de faire un jeûne continuel, contre-nature. Un jour, un homme, tentant de le faire, lui dit : mais Toi, Tu le pratiques ô Envoyé de Dieu. Furieusement, le Prophète lui répondit (pour corriger cette étourderie) : « Je ne suis pas comme l'un d'entre vous, car la nuit, mon Seigneur me nourrit et m'abreuve. » et lorsque certains renoncèrent à cette injonction, voulant ainsi, selon eux, mieux adorer Dieu, le Prophète fit un jeûne continuel avec eux, jour après jour jusqu'apparut le croissant du mois de Choual. Il leur dit alors : « Si le croissant tardait à apparaître, je vous laisserais tout le temps de continuer votre jeûne sans que, pour autant, vous puissiez l'accomplir. » En outre, quiconque veut poursuivre son jeûne, il peut le faire mais jusqu'au Sahour comme l'a toléré le Prophète Salut Divin Sur Lui.

LES REGLES DU JEÛNES

L'observance du jeûne du mois de Ramadan qui est une obligation incontestée et en même temps l'un des cinq piliers de l'Islam, obéît aux règles suivantes dont le respect garantit aux yeux de Dieu, l'agrément de cet acte cultuel. En effet, on jeûne à la vue du croissant de ce mois et on déjeune également à la vue du croissant du mois qui succède, comme le prescrivent le Saint Coran et la Sunna du Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui, le mois étant de trente ou de vingt-neuf jours. Si le croissant se trouve caché par les nuages, on compte alors, trente jours à partir du début du mois précédent, comme l'explique la recommandation prophétique ; la même procédure étant suivie pour la rupture du jeûne.

L'intention tacite du jeûne est exigée au début du mois, mais n'est pas requise au reste du mois, du fait que les actions ne valent que par les intentions de leurs auteurs. L'intention de jeûner doit précéder l'aube, au risque de voir le jeûne annulé. Celle-ci doit être renforcée par le désir de s'élever vers l'agrément de Dieu.

Le jeûne se poursuit de l'aube jusqu'au coucher du soleil. C'est une tradition d'accélérer la rupture du jeûne et de retarder le dernier repas nocturne, Sahour. Le Prophète nous incite à l'observer comme, il a été précisé plus haut, pour ne pas imiter les gens du Livre qui l'ignorent. Si le fidèle doute que la prière de l'aube ait échu, il doit s'abstenir de manger. On doit s'empêcher de jeûner le jour du doute par crainte qu'il ne soit compté comme le dernier jour de Ramadan. Quiconque le jeûne, commettrait une entorse à la tradition prophétique, et ce jour étant annulé même si celui-ci s'avère parmi les jours de Ramadan. On consacre ici le principe de la certitude qui doit précéder tout acte cultuel du croyant ; l'édifice de la foi ne saurait être base sur le doute, aussi minime soit-il.

Ce jour-là, quiconque se réveille le matin s'abstient de manger et de boire, puis il se révèle que ce jour compte parmi les jours de Ramadan, ne peut être rétribué pour cet acte car il n'y a pas concordance entre l'intention de jeûner et l'acte lui-même . Cependant, il doit observer le jeûne comme d'habitude jusqu'au coucher du soleil, et doit, à la fin du mois de Ramadan, jeûner un autre jour en guise de compensation.

Le voyageur qui arrive à destination, non à jeun, ou la femme qui se purifie de ses menstrues pendant la journée doivent continuer la journée sans jeûne, car l'un et l'autre ont rompu leur jeûne pour motif légitime et légal, chacun bien entendu en ce qui le concerne.

Quiconque dans un jeûne bénévole déjeune exprès ou part en voyage et déjeune pour cause de voyage, devra jeûner un autre jour à titre compensatoire, du fait que l'intention de jeûner ait précédé l'acte lui-même. S'il rompt ce jeûne par oubli, il n'aura pas à jeûner pour compensation. Par contre, s'il s'agit d'un jour de jeûne obligatoire, le fidèle ayant rompu son jeûne de la sorte, devra jeûner un autre jour à titre compensatoire. Une controverse fût soulevée entre les jurisconsultes des différents rites à propos de celui qui rompt son jeûne par oubli. Certains estiment, comme il a été indiqué, qu'il n'a pas à compenser le jour rompu même s'il s'agit d'un jeûne obligatoire, car le prophète Salut Divin Sur Lui répondit à un cas similaire qu'il n'a pas à compenser puisque Dieu l'a nourrit et l'a abreuvé. D'autres voient l'application de cette version prophétique exclusivement pour ce qui est du jeûne volontaire. Mais reste, dans tous les cas de figure, que celui qui rompt le jeûne par oubli, doit par respect au mois de Ramadan, s'abstenir aussitôt, à tout ce qui est de nature à rompre le jeûne, et observer ainsi, un jeûne seulement en la forme.

CE QUI EST PERMIS SANS RISQUE DE RUPTURE DU JEÛNE

Par ailleurs, il n'y a aucun mal à ce qu'on se serve du cure dents, tant loué par notre Prophète, mais sec sans matière telle dentifrice par exemple de nature à causer la rupture du jeûne. De même ne peut entraîner cette rupture le fait de :

• nager, mouiller ses cheveux pour adoucir la chaleur de la soif,

• de se farder les yeux ou d'y mettre quelques gouttes, puisque l'œil ne peut être considéré comme une issue au ventre.

• d'embrasser suite d'une visite ou d'un adieu,

• de subir des injections ou de s'injecter des suppositoires ou de subir une perfusion sous cutanée soit-elle ou intraveineuse car même si le produit arrive au ventre, il ne l'a point pénétré par voie buccale,

• se faire soigner au moyen de pose de ventouses. A noter ici que les ventouses ou le tirage de sang ne sont déconseillés que par crainte de voir l'hygiène compromis ou que le jeûneur ne soit atteint d'une grande faiblesse en conséquence,

• subir la saignée du bras par exemple (phlébotomie). Cependant l'avis du médecin averti reste condition requise avant l'opération,

• le fait de se rincer, sans se gargariser, la bouche et le nez, lors des ablutions destinées aux prières. En revanche s'éternuer par une poudre qu'on y injecte, n'est pas toléré, car celle-ci pourrait facilement s'introduire par le pharynx au système digestif à l'image du dentifrice par la bouche. Le même raisonnement pourrait se tenir pour tout produit de la sorte,

• de se parfumer, mais sans en abuser.

Il est permis également :

• de vomir involontairement. Tandis que celui qui s'efforce de vomir et il y arrive, il doit jeûner un jour en guise de compensation et s'il avale exprès le résidu de la nourriture dégagée, il devra s'acquitter de l'expiation « Keffara » dont nous parlerons plus loin,

• de ne pas se laver, aussi bien pour l'homme que pour la femme, pour cause d'impureté, qu'après l'aube du jour du jeûne dont ils peuvent profiter. Cette impureté serait du fait de la cohabitation des conjoints ou de la cessation pour la femme de ses règles. Il convient de souligner ici que, ne pas se laver qu'après l'aube, ne saurait être cause de la rupture du jeûne ; d'autant plus qu'on peut jeûner sans se laver, car les ablutions qu'on effectue sont destinées exclusivement pour prier,

• à un vieillard, ne pouvant jeûner, ou à un malade pour lequel le jeûne est fort déconseillé sur avis du médecin traitant, de nourrir un pauvre en compensation pour chaque jour rompu, mais selon les capacités matérielles de chacun. S'ils sont démunis de cette possibilité, alors ils en sont purement et simplement exemptés.

En outre, il n'est guère indiqué pour la femme de compenser les prières délaissées pour cause de menstrues, mais elle devra jeûner les journées rompues pour ce faire. De même pour la femme en couche, celle-ci n'a pas à attendre comme de « coutume », quarante jours suivant l'accouchement pour prier ou pour jeûner ou alors pour cohabiter avec son époux. Aussitôt qu'elle se purifie, elle doit accomplir la grande ablution afin de pouvoir effectuer normalement ses prières et, le cas échéant, de jeûner le restant du mois de Ramadan ou jeûner en compensation, au cas où elle aurait rompu le jeûne pour le motif indiqué.

Il y a lieu d'ajouter que nourrir un pauvre pour tous ces cas précédents, c'est lui offrir un repas moyen pour chaque jour de jeûne à compenser. De même, devra nourrir, quiconque néglige de jeûner en compensation pour les journées rompues, jusqu'à l'arrivée du Ramadan suivant.

Le jeûne n'est guère obligatoire pour l'adolescent impubère ni pour la fille qui n'a pas encore ses menstrues. Lorsque l'un et l'autre auront atteint leur puberté, les rites corporels leur seront alors obligatoires, tel qu'elle le prescrit une disposition coranique de la Sourate dite de la « Lumière » que voici : « Quand vos enfants atteignent leur puberté, ils sont tenus de demander permission avant d'entrer dans vos demeures » (Verset 59).

Il n'est nullement admis de jeûner le jour de l'Aïd –El - Fitr, petite fête concrétisant la rupture du jeûne du mois de Ramadan, ni le jour de la grande fête de l'Aïd de l'immolation ou fête de Nahr.

MC ORAN : ARRIVÉE IMMINENTE DE L'ENTRAÎNEUR TUNISIEN BOUAKKAZ

LE MC ORAN devrait enregistrer la signature ''imminente'' de l'entraîneur tunisien, Moez Bouakaz, a annoncé le président du club, Ahmed Belhadj, à la presse en marge de l'assemblée générale des actionnaires du club de Ligue 1 algérienne de football quidevait avoir lieu mercredi soir avant d'être reportée au 13 juillet prochain. Bouakaz a tout conclu avec le premier responsable des ''Hamraoua'', a précisé ce dernier, ajoutant qu'il ne restait que la signature du contrat. Le technicien tunisien est parmi les rares coaches à avoir été maintenus dans leur poste du début jusqu'à la fin du championnat de Ligue 1 lors du défunt exercice. Mais son équipe, le RC Relizane, n'a pu éviter la descente, faisant notamment les frais des six points que lui avait retirés la Ligue de football professionnels (LFP) en début de saison. Le MCO a connu le défilé de deux entraîneurs lors de l'exercice passé. Omar Belatoui a dirigé l'équipe jusqu'à la 23e journée, avant qu'il ne soit remplacé par le Français Jean-Michel Cavalli. Ce dernier n'a tenu que l'espace de deux journées. C'est à l'entraîneur adjoint Bachir Mecheri que la direction du club a confié les commandes techniques jusqu'à la fin du championnat. Par ailleurs, l'attaquant libyen, Mohamed Zaâbia, est en passe de revenir au MCO après une courte expérience à l'ES Tunis, a révélé le même responsable. Ce très probable come-back fait suite à la décision de la Fédération algérienne de football d'autoriser à nouveau les clubs de l'élite à recruter des joueurs étrangers, annulant la disposition prise il y a une année et demie et qui avait obligé Zaâbia à quitter les rangs de la formation phare de la capitale de l'Ouest algérien.

MC ORAN : L'AG DES ACTIONNAIRES DE NOUVEAU REPORTÉE AU 13JUILLET

L'ASSEMBLÉE générale de la société sportive par actions (SSPA) du MC Oran, prévue pour mercredi soir, a été reportée pour la deuxième fois et devrait avoir lieu le 13 juillet prochain selon une souce très proche du club. Ce report a été motivé par l'absence de la majorité des actionnaires, soitle même motif ayant conduit au premier ajournement de ce rendez-vous programmé initialement pour le 5 juin en cours. Le président du MCO, Ahmed Belhadj, dit Baba, avait inscrit dans l'ordre du jour de ce conclave deux points : sa démission et l'ouverture du capital social de la SSPA. Mais en raison de l'attitude de la majorité des actionnaires, qui continuent de boycotter l'assemblée générale, Belhadj a décidé de rester en poste, précise-t-on de même source. Le boss oranais a fait l'objet de critiques acerbes de la part de certains membres de la SSPA du club, ayant conduit à sa première décision de quitter les rênes. Ces critiques faisaient suite au nouveau parcours décevant de l'équipe qui s'est contentée de terminer dans le ventre mou du classement du championnat de l'exercice 2016-2017.Belhadj vient de clôturer sa troisième saison aux commandes des ''Hamraoua''.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE BOXE 2017 : APRÈS LEUR QUALIFICATION EN DEMIE FINALE

Touareg rejoint Flissi et Benbaziz valident leur billet pour les mondiaux d'Allemagne

Le boxeur algérien Touareg Mohamed Yacine (46-49 kg) s'est qualifié jeudi soir pour les demi-finales du championnat d'Afrique de boxe 2017 qui se déroulent à Brazzaville (Congo), validant ainsi son billet pour les mondiaux 2017 prévus en Allemagne.

Le pugiliste algérien s'est imposé en quarts de finale face au Sud-africain Mphongoshi Siyabulela (4-1). Touareg Mohamed Yacine rejoint ainsi Mohamed Flissi (52 kg) et Reda Benbaziz (60 kg) vainqueurs en quarts de finale et qualifiés pour le rendez-vous mondial. Les trois Algériens joueront pour une place en finale samedi. Flissi sera opposé au Malgache Andrianarivelo Maroc Jérôme, Benbaziz croisera les gants avec le Mauricien Colin Jean John alors que Touareg défiera le Camerounais Simplice Fotsala. En revanche, quatre boxeurs sont passés à la trappe en se faisant éliminer en quarts de finale : il s'agit de Marouk Boughrara (91 kg) face à l'Angolais Silva Tumba (4-1), de Younes Nemouchi (69 kg) devant l'Ougandais Kakande Muzamiru (par KO), de Nacereddine Bensaid (64 kg) face à l'Egyptien Mohamed Islam Ahmed Ali (3-2) et enfin de Fahem Hammachi (56 kg) devant le Capverdien Silva Rocha Gerson (5-0).Lors du tour préliminaire, trois boxeurs algériens avaient quitté la compétition dès leur entrée en lice : Boudia Azzouz (75 kg) s'est incliné par KO face à l'Ougandais Abdulsamad Yusuf Hasanali, Hicham Rahim (81 kg) a été éliminé par arrêt de l'arbitre au troisième round devant le Congolais Rodrigue Ngalebaya et Beguerni Hamza (+91 kg) s'est fait éliminer par l'Egyptien Rezk Mostafa Hafez Yosri (4-1).L'Algérie est représentée dans ce rendez-vous de l'élite africaine par 10 boxeurs et 7 boxeuses. Les finales messieurs et dames sont programmés aujourd'hui et demain dimanche.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE BOXE 2017 :

Six Algériennes en finale, Houria Triki se contente du bronze

SIX BOXEUSES algériennes ont composté leurs billets pour les finales de leurs catégories lors du championnat d'Afrique de boxe 2017 qui se déroule à la salle Talangai de Brazzaville (Congo) du 18 au 25 juin.Tabarkot Soumaya (64 kg) a ouvert le bal en s'offrant une place en finale grâce à sa victoire 4 à 1 devant Sharufa Rachidi (RD Congo) et combattra pour l'or face à la Marocaine Belahbib Oumayma. Dans la foulée, Sfouh Ouidad (54 kg) a dominé en demi-finale la Congolaise Jaelle Essele par arrêt des juges et défiera pour l'or Niambougui Marline (République centrafricaine) qui s'est qualifiée face à Ndaja Bibiche (RD Congo). Pour Souhila Bouchene (45-48 kg), elle a écarté la Tunisienne Amel Chebbi (5-0) et disputera la finale devant la Camerounaise Akoa Christine, alors que Nour El-Houda Baahmed (57 kg) s'est illustrée en battant Modestine Munga du Congo (5-0) et aura comme adversaire en finale la Camerounaise Akoa Bengono Christine. Pour sa part, Boualam Romayssa (51 kg) a battu en demies Ongar Christine (Kenya) sur le score de 5 à 0. Elle affrontera en finale la Marocaine Yasmine Mouttaki. Enfin, Hadjila Khelif, exempte des éliminatoires, disputera directement la finale de la catégorie des 69 kg face à la Camerounaise Aubiège Yanicke.
En revanche, Houria Triki (60 kg), septième Algérienne engagée dans ces joutes continentales, a été battue en 1/2 finales par Sakobi Marcela de la RD Congo (4-1) qui affrontera en finale la Nigériane Odunuga Yetunde. Les finales sont prévues samedi et dimanche prochains. L'Algérie est représentée dans ce rendez-vous de l'élite africaine par 10 boxeurs et 7 boxeuses.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE D'HALTÉROPHILIE-2017:

Les athlètes algériens affutent leurs armes pour le rendez-vous de Maurice

UNE DIZAINE d'athlètes de l'équipe nationale algérienne d'haltérophilie (seniors messieurs et dames) poursuivent leur stage de préparation en Algérie, en prévision des Championnats d'Afrique de la catégorie (individuel et par équipes), prévus à Maurice du 10 au 18 juillet prochain, a-t-on appris mercredi auprès de la fédération algérienne (FAH).Pour les garçons, les haltérophiles retenus en fonction des derniers résultats des championnats d'Algérie de Tlemcen peaufinent leur préparation au complexe sportif de Chéraga (Lakhdar-Ezzine), sous la houlette des entraîneurs Abdenacer Aouina et Abdelaziz Mezouar. Pour leur part, les filles, toutes des cadettes et des juniors présélectionnées pour le tournoi de Maurice, se préparent à Mostaganem, sous la conduite de l'entraîneur national Lazregue Kelam. «A l'issue de ce dernier stage, le staff technique des garçons arrêtera une équipe de huit athlètes pour défendre leurs chances de podium au rendez-vous mauricien, alors que pour les filles, un ultime test d'évaluation sera effectué jeudi, pour décider de la participation ou non des filles qui ne sont que des cadettes et juniors», a-t-on expliqué à la fédération. De leur côté, les juniors garçons et filles, drivés par Abdelmounaim Yahiaoui, les cadets d'Azzeddine Basbas ainsi que les filles de cette catégorie, actuellement en stage à Mostaganem, auront comme objectif principal les championnats d'Afrique de leur catégorie, programmés à Kampala (Ouganda) du 7 au 14 octobre prochain.Sur un autre chapitre, le junior Algérien Aymen Touaïri qui participe au championnat du Monde de la catégorie au Japon, entrera en lice, jeudi, avec comme objectif principal, «terminer parmi les huit premiers au monde», selon les pronostics de son coach Abdelmounaim Yahiaoui.
Pour préparer le Mondial, Touaïri avait bénéficié d'un stage précompétitif de 20 jours à Antalya en Turquie d'où il a rallié la capitale nippone Tokyo. Yahiaoui prépare son athlète à un podium mondial en juniors en 2018, selon la fédération algérienne d'haltérophilie.

Tennis-Coupe Davis 2017:

LA SÉLECTION ALGÉRIENNE MESSIEURS AVEC QUATRE ATHLÈTES EN EGYPTE

QUATRE TENNISMEN seniors défendront l'emblème national lors de la Coupe Davis 2017, groupe 3, zone Afrique, prévue du 17 au 23 juillet, à Soulaimaneyah en Egypte, a indiqué jeudi la Fédération algérienne de tennis (FAT). ''Les Verts qui figurent dans le groupe 3 seront représentés par Mohamed Nazim Makhlouf, Youcef Ghezzal, Hichem Yasri et Mohamed Hassen. Ils seront encadrés par SebtiBounaib le capitaine d'équipe'', a précisé l'instance fédérale. Outre l'Algérie, dix pays prendront part à cette nouvelle édition, il s'agit de l'Egypte, Nigeria, Bénin, Kenya, Rwanda, Botswana, Libye, Zimbabwe, Cameroun et Mozambique. ''Ces pays seront répartis en deux poules (A et B), le vainqueur de la poule A jouera face au second de la poule B, tandis que le leader de la poule B affrontera le second de la poule A, les deux vainqueurs accéderont au groupe 2, zone Europe-Afrique en 2018'', a ajouté la même source. Par ailleurs, la direction technique nationale (DTN) de la FAT, a programmé un stage de préparation au profit des athlètes de la sélection nationale, du 6 au 8 juillet, à Alger, avant de prendre part au tournoi national ''Hot Summer'' à Annaba, prévu du 10 au 14 juillet. Lors de l'édition 2016, les Algériens ont terminé leur parcours à la 7e place après avoir battu le Cameroun (2-0) en match de classement. La Coupe Davis est considérée comme l'équivalent de la ''Fed Cup'' chez les dames.

COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL (1/2 FINALE) : CE SOIR AU STADE OMAR HAMADI (22H30)

MC Alger-ES Sétif : Comme on se retrouve... pour une neuvième au soleil !

Le MC Alger et l'Entente de Sétif s'affronteront samedi au stade Omar-Hamadi (22h30) en demi-finale de la Coupe d'Algérie de football dans un duel de choc entre spécialistes de l'épreuve populaire, pour rejoindre en finale le CR Belouizdad, qualifié aux dépens de l'USM Bel-Abbès (0-0, aux t.a.b 6-5).

Cette rencontre qui a commencé à tenir en haleine les supporters des deux camps depuis déjà plusieurs semaines constitue une véritable finale avant la lettre entre deux clubs qui comptent chacun 8 trophées en compagnie de l'USM Alger. L'enjeu d'une place en finale et la possibilité de porter le total à 9 coupes pour l'une ou l'autre formation devrait représenter une motivation supplémentaire pour les Mouloudéens et les Sétifiens. Si l'ESS a couronné sa saison en remportant le titre du championnat pour la 8e fois de son histoire, le MCA, détenteur de la coupe, aura à cœur de conserver son acquis et rééditer l'exploit quand il avait remporté «Dame Coupe» deux fois de rang en 2006 et 2007. «Certes, ce sera un match très difficile face à une équipe qui a terminé champion d'Algérie, mais on ne va pas se laisser faire comme en championnat (deux victoires pour l'ESS en aller 2-0 et retour 2-1, ndlr). On jouera à Omar-Hamadi et devant notre public, alors on doit les battre. Nous sommes à 90 minutes de la finale et nous devons absolument gagner», a affirmé l'entraîneur du MCA Kamel Mouassa. Soumis à un rythme marathonien en raison de son engagement en phase de poules de la Coupe de la Confédérations, le MCA aura à gérer le volet physique en cette fin du mois sacré de ramadhan.»En dépit du programme auquel nous sommes soumis, nous avons réalisé de bons résultats, j'espère qu'on continuera dans cette dynamique de victoires en passant l'écueil de l'ESS contre qui je vais aligner les joueurs les plus en forme», a ajouté Mouassa, qui va pouvoir composer avec l'ensemble de son effectif. De son côté, l'entraîneur de l'Entente Kheireddine Madoui vise carrément le doublé cette saison, après avoir mené les coéquipiers d'Abdelmoumen Djabou au titre de champion.»J'avais eu l'honneur de remporter la Coupe d'Algérie en 2012 mais en tant qu'entraîneur-adjoint, c'était au début de ma carrière de technicien, c'était des moments magiques d'autant que nous avons remporté un doublé historique. On aura à cœur de remporter le trophée cette saison même si notre mission face au MCA ne sera pas facile, une équipe que je considère comme l'une des meilleures actuellement au pays. Nous ne comptons pas nous déplacer à Bologhine en victime expiatoire. Nous avons des atouts et on fera tout pour repartir avec le billet de la finale en poche», a-t-il indiqué. L'ESS court derrière le trophée tant désiré depuis 2012 et la finale remportée face au CR Belouizdad (2-1 a.p).



LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (PHASE DE POULES, 4E JOURNÉE GROUPE)
USMALGER 2 – ZAMALEK D'EGYPTE 0

Soustara sur le voie royale

HEUREUX qui comme les Usmistes de la capitale se sont offerts une très belle victoire ne souffrant d'aucune contestations face à une grosse pointure du football Egyptien et continental, le Nady Zamalek d'Alexandrie sur la pelouse du stade du 05 Juillet à l'issue d'une sacrée soirée mémorable coïncidant avec Leilat El Qadr ; Et c'est dans une ambiance des grands jours teintée de rouge et noir que les poulains de Soustara ont fait parfaitement le job. Une belle démonstration de force qui laisse présager à une suite plus ambitieuse pour le coach Paul Putt et ses poulains totalement transcendés face un adversaire qui n'est plus à présenter mais qui a fini par laisser des plumes à l'issue de cette quatrième journée de phase des poules . Les Usmistes à la faveur de cette belle victoire prennent la tête du classement en compagnie de l'équipe Libyenne du Ahly de Tripoli qui faut il le rappeler a concédé sa première défaite face aux Rouge et noir lors de la première journée . Soustara prend une sérieuse option pour la qualification et peut au vue de sa prestation face au Zamalek revoir à la hausse ses ambitions malgré la présence d'autres cadors du football africain dans les autres groupes . Finaliste malheureux en 2015 face au Tout Puissant , l'USMA mieux armée cette fois ci pour accrocher à son maillot cette étoile tant convoitée sous la houlette d' un coach connaissant bien le football africain . Aussi l'effectif que ce dernier a sous sa main outre les renforts annoncés avec la venue de Hamzaoui, Yaya et le denier en date Cherifi de Bel Abbés , les Usmistes peuvent se donner le droit de rêver . Mercredi soir les camarades de Zemmamouche euphoriques jusqu'au bout ont fait honneur aux couleurs du club et à toute l'Algérie ont prenant le meilleur sur une équipe des Pharaons d'Alexandrien quintuple champion d'Afrique , hyper motivée pour se racheter de son match nul concédé à domicile devant les Algérois . Et pourtant les Usmistes ont abordé la rencontre avec deux absences de taille a savoir celles de Benguit et Koudri suspendus. Mais c'était sans compter sur la détermination des Rouge et noir à passer l'obstacle du Zamalek devant un public en or ne ménageant aucun effort pour jouer son rôle de 12e homme sur les gradins du stade 5 juillet. Après avoir résisté à quelques tentatives orchestrées d'entrée par Shikabala et ses camarades , les Algérois ont sur reprendre le jeu à leur compte devant une défense du Zamalek bien en place qui a fini par céder devant l'insistance des attaquant usmistes. Il a fallu attendre la 44' pour voir les efforts des usmistes se traduite par l'ouverture du score tant attendue. Un coup franc excentré de Benmoussa est dévié de la tête par Abdellaoui r sur Bellahcène qui n'en demandait pas tant pour tromper le gardien El-Shenawy devant une défense zamalkaouie médusée. Darfalou rate le ko juste aprés . Au retour de la pause citrons, les Pharaons se montrent plus dangereux sans pour autant impressionner le vis-à-vis ou semer le doute dans ses rangs même après l'expulsion bête et méritée de Sayoud . Et c'est Meziane très en verve ces derniers temps qui est venu libérer tout le monde en scellant le sort de la rencontre sur un but d'anthologie à la 87'. Soustara a fait un grand pas en avant pour les quarts et ce n'est qu'un juste reflet des choses pour un prétendant qui se rendra en taille patron, le 30 Juin prochain à Sfax pour croiser le fer au Ahly de Tripoli.

Coupe de la Confédération (4e journée) :

LE MC ALGER INVAINCU RESTE EN TÊTE APRÈS LE NUL DU CS SFAX EN AFRIQUE DU SUD

LE MC ALGER est resté en tête du groupe B de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) profitant du nul concédé par le CS Sfax de Tunisie sur le terrain des Sud-Africains de Platinum Stars (1-1), mercredi soir en clôture de la quatrième journée. Le MCA s'était hissé à la première place, que détenait le CSS, mardi grâce à sa victoire à domicile contre Mbabane Swallows (Swaziland) sur le score de deux buts à un. Le club algérien possède 8 points et devance d'une unité les Tunisiens qui en comptent 7. Mbabane Swallows et Platinum arrivent respectivement aux 3eet 4e places avec 4 et 2 points. Lors de la cinquième journée prévue entre le 30 juin et le 2 juillet, le MCA accueillera Platinum Stars, tandis que le CS Sfax rendra visite à MbabaneSwallows. Le MC Alger est parmi quatre seuls clubs qui restent invaincus après la quatrième journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), jouée mardi et mercredi. Ce parcours met les Vert et Rouge algérois en pole position pour se qualifier en quarts de finale. Il leur suffira de battre Platinum Stars à domicile lors de la prochaine journée, la cinquième et avant-dernière(entre le 30 juin et le 2 juillet) pour valider leur billet.Les trois autres clubs invaincus jusque-là dans la phase de poules sont tous pensionnaires du groupe D. Il s'agit de Horoya Conakry (Guinée),Supersport United (Afrique du Sud) et TP Mazembe (RD Congo).

FAF : ZETCHI DÉSIGNE SAÂD COMME NOUVEAU SG À LA PLACE DE YAHIOUI

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi, a désigné le chef de la division de la communication Mohamed Saâd, comme nouveau secrétaire général de l'instance fédérale, en remplacement de Ahmed Yahiaoui, a annoncé la (FAF) jeudi via son site officiel.»La décision du patron du football national Zetchi, rentre dans le cadre de l'exercice de ses fonctions et conformément aux statuts» indique le communiqué de la plus haute instance du football algérien. Le président Zetchi, a donné instruction à Mohamed Saâd «d'assurer les passations de consignes d'usage avec le secrétaire général partant».

REDOUANE CHERIFI S'ENGAGE AVEC L'USMA POUR 4 SAISONS

LE LATÉRAL gauche algérien Redouane Cherifi, en provenance de l'USM Bel-Abbès, s'est officiellement engagé pour 4 saisons avec l'USM Alger, a annoncé jeudi le club algérois sur son site officiel.»La présentation officielle de Cherifi aura lieu demain vendredi au stade Omar-Hamadi à 17h00», précise l'USM Alger. Cherifi est la troisième recrue des «Rouge et Noir», après les signatures de Faouzi Yaya en provenance du MO Béjaïa (3 ans) et Okacha Hamzaoui (prêté par Nacional Madeira, Portugal). Le natif d'Aïn Bénian (Alger), formé par l'Académie de la FAF puis à l'USMChéraga, a eu une expérience réussie de 3 ans avec l'USMBA, là où il s'est révélé comme l'un des meilleurs arrière-gauches du championnat. Cherifi (23 ans) a également fait partie de la belle équipe nationale olympique qui s'est qualifiée aux JO-2016, composée d'autres usmistes comme Benkhemassa, Abdellaoui, Benguit, Darfalou et Meziane. Des joueurs qu'il va retrouver à l'USMA.

CLASSEMENT FÉMININ/FIFA (JUIN 2017) : L`ALGÉRIE PERD DEUX PLACES (76È)

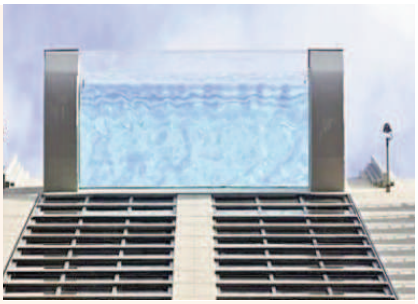
LA SÉLECTION féminine algérienne de football a perdu deux places au classement de la Fédération internationale de football (FIFA) du mois de juin 2017, publié vendredi sur le site officiel de l'instance mondiale, et pointe désormais à la 76è place avec 1283 points. Au niveau continental, la sélection nationale est toujours à la 9è position.

LIGUE 2 MOBILIS : NABIL NEGHIZ NOUVEL ENTRAÎNEUR DU MO BÉJAÏA

L'EX-SÉLECTIONNEUR NATIONAL adjoint, Nabil Neghiz, s'est officiellement engagé avec le MO Béjaïa, dans la nuit de jeudi, apprend-on du club relégué en Ligue deux algérienne de football. La principale mission confiée à Neghiz est de faire accéder les ''Crabes'' rapidement parmi l'élite, précise la même source. Le nouveau coach du club phare de ''Yemma Gouraya'' a une expérience non négligeable en deuxième palier où il a réussi l'accession avec le CRB Aïn Fekroun, il y a quatre saisons, avant de rater le même exploit avec l'O Médéa lors de la dernière journée de l'exercice suivant. Le natif de Mila a occupé le poste de sélectionneur-adjoint de l'équipe nationale première de 2015 au 2017, deux années au cours desquelles il a assisté le Français Christian Gourcuff, le Serbe Milovan Rajevac et enfin le Belge Georges Leekens.

UNE PISCINE SUSPENDUE À 150 MÈTRES DE HAUTEUR

CE PETIT BIJOU immobilier est perché au 42e étage d'un immeuble de Houston (Texas), indique le Daily Mail.
Si vous souffrez de vertige, passez votre chemin. Une société immobilière de la ville de Houston (Texas) a réalisé les rêves du citadin avec la Market Square Tower. Au 42ème étage, au bout d'une terrasse du plus grand luxe, on découvre une piscine perchée à 150 mètres au-dessus de la rue.



VUE IMPRENABLE
Ce petit bijou immobilier, qui jouit d'une vue imprenable sur la ville de Houston, est encore fermé au public.

Une vidéo filmée depuis le bassin de la piscine par un des habitants de l'immeuble a fait son apparition sur le net. Au début, tout semble normal, puis la caméra filme le fond de verre de la piscine, et on peut voir apparaître sous les pieds du caméraman une rue, des piétons et des voitures, comme s'il marchait sur l'air.

8.000 canards en plastique dans la Warche à Malmedy

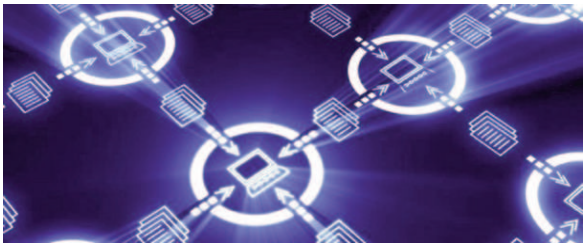
UNE GRANDE course de canards en plastique était organisée dimanche après-midi à Malmedy. Au total environ 7.800 canards flottants ont été mis à l'eau dans la Warche, le tout au profit du Télévie.
Plusieurs centaines de personnes se sont réunies dimanche à Malmedy pour une grande journée consacrée au Télévie. Le point d'orgue des festivités était une course de canards en plastique sur la Warche. Environ 7.800 canards flottants, qui avaient été vendus au profit de la recherche scientifique, ont été mis à l'eau vers 16h30. Il leur a fallu un peu plus de 30 minutes pour parcourir les 300 mètres qui les séparaient de l'arrivée. "La personne qui a acheté le canard vainqueur a remporté une voiture d'une valeur de 11.000 euros", explique Denis Jansen, un des bénévoles du comité Télévie de la région Malmedy, Waimes, Stavelot et Trois-Ponts.



Vers 17h30, l'ensemble des canards avaient été récupérés en vue d'être utilisés à l'occasion d'autres événements. "Notre objectif était évidemment de respecter l'environnement et la rivière. Un barrage installé en fin de parcours permettait de récupérer tous les canards. De plus, au fur et à mesure du parcours, des pêcheurs récupéraient les canards coincés sur les berges et dans la végétation", indique Denis Jansen. Si le montant, récolté au profit du Télévie n'est pas encore connu, il dépassera probablement les 30.000 euros.

Le saviez-vous

IL EXISTE UNE RELIGION QUI CONSIDÈRE QUE CTRL+C ET CTRL+V SONT DES ACTES SACRÉS !



Les innombrables utilisations de CTRL+C et CTRL+V qui nous permettent de gagner du temps et de l'énergie chaque jour, sont considérées, selon certaines personnes, comme un sacrement.
Le Kopimisme est une organisation religieuse créée en 2010 en Suède par un étudiant en philosophie qui croit en le libre transfert et le partage des connaissances et des informations.
La multiplication de l'information se fait par la copie d'où la considération de CTRL+C et CTRL+V, qui sont les raccourcis du clavier pour le copier-coller, comme sacrés.

ELLE DEVIENT UN SYMBOLE DE LA RÉSISTANCE À L'EXTRÊME DROITE GRÂCE À SON SOURIRE INTRÉPIDE

LA SCÈNE s'est déroulée samedi à Birmingham.
Samedi 8 avril, plusieurs membres du mouvement d'extrême droite English Defence League (EDL) s'étaient rassemblés à Birmingham pour manifester contre "l'islamisation de l'Angleterre". C'est dans cette ville qu'ont eu lieu des arrestations liées à l'attentat de Westminster du 22 mars. Mais face aux manifestants d'EDL (une centaine de personnes), les habitants de Birmingham sont aussi descendus dans la rue pour défendre le multiculturalisme et prôner la tolérance. Parmi eux, une jeune femme a particulièrement frappé les esprits suite à la publication d'une photo prise par Joe Giddens (Press Association) sur les réseaux sociaux.



Face au leader d'EDL, Ian Crossland, qui semble crier sa haine, Saffiyah Khan reste calme, les mains dans les poches et le sourire aux lèvres avec un air de défi. Un beau symbole partagé en masse sur la toile depuis ce week-end. "Parfois, je pense qu'il est plus important de sourire au lieu de crier", a déclaré la jeune femme à la BBC. "J'ai crié aussi, je l'avoue, mais c'est un message beaucoup plus puissant selon moi." Elle a expliqué qu'elle était intervenue pour défendre une autre femme, encerclée par les manifestants parce qu'elle portait le voile. "Ian Crossland me montrait du doigt, mais je n'ai rien fait, je suis restée là. Je n'étais pas intéressée par ce qu'il disait. À vrai dire, je ne comprenais pas ses propos, tout semblait très grommelé", a-t-elle ajouté sur le site du Birmingham Mail.

VOUS ÊTES PARENTS ? CES PHOTOS VONT VOUS TERRIFIER







STEPHEN CROWLEY est un jeune papa et un as de Photoshop. Pour faire peur à sa famille, il a mis en scène sa petite Hannah, 18 mois, dans des photomontages assez terrifiants. Remportant avec ses clichés un vif succès sur la Toile, Crowley en a alors profité pour sensibiliser le public au don de moelle osseuse, un sujet qu'il connaît très bien.
"Nous avons manqué tant de choses pendant la première année que nous avons pris des tonnes de photos et maintenant nous pouvons enfin vivre normalement et ne plus être isolés", raconte à Mashable le père de la petite Hannah, qui a passé six mois à l'hôpital à cause d'une maladie auto-immune rare.
Subissant une chimiothérapie, elle a finalement été sauvée grâce à une greffe de moelle osseuse miraculeuse: sur les 27 millions de donneurs à travers le monde, seuls trois étaient compatibles.
"Elle est très amusante, toujours souriante, et elle a un grand sens de l'humour compte tenu de ce qu'elle a connu jusqu'à présent", se réjouit ce Dublinois de 32 ans, designer de profession et qui fait donc aujourd'hui la promotion du site Be The Match avec ses photos à donner une crise cardiaque à tous les jeunes parents.



Boeuf carottes



Ingredients

- 1 kg de boeuf coupés
- 1 kg de carottes
- 2 oigons hachés
- 1 c à s de farine
- 1 bouquet garni
- sel, poivre
- 1 cube de bouillon de volailles
- 1 c à c de curcuma
- 1 batton de cannelle
- ½ c à c de gingembre
- persil hahcé
- huile d'olive
- de l'eau

Instructions

- Dans un faitrout , faite revenir les oignons hachés dans l'huile d'olive
- Ajoutez le boeuf coupé, les épices et faites revenir un peu
- Ajoutez la farine et faites revenir aussi
- Mouillez avec 1 litre d'eau et ajoutez le cube de bouillon, et le bouquet garni,ajoutez les carottes épluchées et coupées en rondelles pas très fines
- Laissez mijotez votre boeuf carottes à feu doux jusqu'à ce que la sauce se reduit et ajoutez le persil haché (réservez un peu pour me service)

citronnade maison à la menthe



Ingredients

- 1 citron
- 6 cuilléres de sucre cristallisé
- 1 litre d'eau
- quelques feuilles de menthe selon le gout

Instructions

- coupez le citron en morceaux avec la peau comprise ;
- placer dans le blender ajouter le sucre , l'eau 1 litre ou même un peu plus selon le goût bien mixer
- ajouter les feuille de menthe et continuer à mixer
- filtrer le tout en passoire en écrasant la pulpe mettre en bouteille au frigo c'est délicieux



TAJINE DE KEFTA AUX HERBES, ÉPICES ET AU CITRON

Ingredients

Pour les boulettes

- 500 g de viande hachée
- 3 c à s de crème fraiche ou de yaourt nature
- 2 c à c de paprika doux
- 1 c à c de cumin
- 1 c à c de coriandre moulue
- ¾ c à c de cannelle moulue
- ¼ c à c de noix de muscade moulue
- ¼ c à c de poivre de cayenne
- sel et poivre noir
- 2 c à s de coriande fraiche hachée

Pour la sauce

- 1 oignon rouge râpé
- 2 c à s de smen ou de beurre
- quelques pistils de safran dissoutent dans ¼ verre d'eau chaude
- 1 c à c de paprika doux
- ½ c à c de cumin moulue
- ½ c à c de curcuma moulue
- ¼ c à c de gingembre
- ¼ c à c de poivre
- 2 pincée de poivre de cayenne
- du sel selon votre goût
- 1 tasse hachée de coriandre fraîche
- 2 c à s de jus de citron

Instructions

réalisez les keftas

- Mettez tous les ingrédients dans un robot culinaire et mixez le tout, jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène
- Réalisez des petits boules, à peut pret une 30 enne
- Réservez au réfrégirateur

Préparez la sauce

- Mettez un tajine ou une cocotte sur un feu moyen, mettez le beurre et faites revenir l'oignon haché dedans
- Ajoutez le de safran, épices, sel, ¾ de coriandre fraîche et ½ verre d'eau chaude
- Levez un peu le feu et portez à ebullition puis reduire le feu
- Couvrez et laissez mijoter doucement pour que les saveurs se mélangent à peut pret 10 minutes
- Ajoutez les kefta et laissez cuire pendant 30 minutes à couvert en les retournant à mi cuisson
- Ajoutez le jus de citron, goutez et rectifiez l'assaisonnement avec le sel et le poivre
- Au moment de servire, parsemez avec la coriandre qui reste
- Servez avec du pain bien chaud pour bien saucer, c'est tellement bon

Tiramisu au chocolat et aux cookies

Ingredients

- 250 g de mascarpone
- 3 oeufs
- 90 g de sucre
- 80 g de chocolat
- des cookies (8 à 10 cookies)
- Du cacao ou du chocolat pour décorer

Instructions

- mettez le chocolat dans un petit bol et faites fondre au micro ondes ou au bain marie
- séparez les jaunes des blancs d'oeufs
- battez les blancs d'oeuf en neige et réservez
- battez les jaunes d'oeufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse
- mélangez la mascarpone avec le chocolat
- ajoutez ce mélange au précèdent
- incorporez délicatement les blancs délicatement sans les casser pour avoir un tiramisu léger
- dans des verrines, cassez un peu de cookies au fond, mettez un peu de crème, encore des cookies et terminez avec la crème
- saupoudrez du cacao, ou du chocolat hachée

réservez au frais quelques heures



Cornets au poulet



les ingrédients:

- 1 rouleau de pate feuilletée
- reste de poulet, ou blanc de poulet doré dans un peu d'huile.
- crème béchamel
- fromage Edam, ou tout autre que vous aimez.

méthode de préparation:

- déroulez la pate feuilletée, coupez la en lanière de 1.3 cm de large
- badigeonnez la partie qui va être a l'extérieur avec un peu de blanc d'oeuf
- roulez la autour d'un cornet en inox (la partie badigeonnée vers l'extérieur)
- cuisez les cornets dans un four préchauffé a 160 degrés jusqu'a ce que les cornets prennent une belle couleur dorée

sortez les des four, et laissez bien refroidir avant de démouler.

- pour démoulez, tenez délicatement le cornet de pate dans votre main, et avec l'autre main pivotez tout doucement le cornet d'inox pour le séparer de la pate.
- après avoir préparer la béchamel, ajoutez dedans un peu d'Edam râpé
- coupez le poulet en petits morceaux
- mélangez le avec la crème béchamel.
- placez le mélange dans une poche a douille, et remplissez les cornets.
- vous pouvez décorer le haut du cornet avec un peu d'Edam râpé.
- servez avec une belle salade fraiche. ou présentez avec une chorba frik.

BOUQALA DU JOUR

Yadi fi yed khouya ou yed khouya bel henna wal youm sa'dou houwa ou ghadwa ana nat'henna

Questions ? Réponses !

COMMENT GUÉRIR DU BÉGAIEMENT ?



Le bégaiement est un trouble du langage qui touche environ 600.000 personnes en France. Soit pratiquement 1 personne sur 100, avec des handicaps de niveaux très divers. La prise en charge de la maladie n'est pas toujours convenablement assurée.
Surtout dans ses formes légères, dont le caractère invalidant est souvent mal pris en compte.

Traitement du bégaiement

Pourtant, s'il est dépisté à 5 ans et orienté vers une prise en charge orthophonique professionnelle, un enfant bègue a pratiquement 100 % de chances de parvenir à l'âge adulte… totalement guéri.
En revanche, les risques de voir son bégaiement persister toute la vie s'élèvent à 25 % s'il n'est pas pris en charge…

Causes du bégaiement

Les connaissances sur l'origine de cette maladie longtemps assimilée à des troubles émotionnels, évolue et se précise.
Une équipe de recherche a démontré que certains bégaiements pourraient trouver leur origine dans des modifications anatomiques des structures cérébrales.

Nos éternuements peuvent en dire long sur la propagation des maladies

L'éternuement est déclenché par notre organisme pour faire le ménage dans notre nez. Il a pour effet indésirable de propager microbes et autres virus dans l'air qui nous entoure. Des chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT) ont choisi d'étudier de très près la façon dont les fluides muco-salivaires se répandent dans l'air lorsqu'on éternue pour mieux prévoir et prévenir la propagation des maladies.

Chaque année, au début de l'hiver, les recommandations sont les mêmes : lorsque vous éternuez, mettez votre main devant la bouche ! Cela n'est pas seulement un signe de politesse. Non, il s'agit surtout d'une précaution simple pour éviter la transmission de certaines maladies infectieuses. Lorsque vous éternuez, en effet, vous expulsez des fluides muco-salivaires susceptibles de contaminer votre entourage. Il y a quelques années déjà, une équipe de chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT) avait travaillé sur la question. Elle avait conclu que les éternuements produisaient des nuages de gaz transportant les gouttelettes infectieuses. Cette forme particulière permettrait aux gouttelettes d'aller 200 fois plus vite que si elles étaient déconnectées les unes des autres. Aujourd'hui, cette même équipe va un peu plus loin en analysant le phénomène en détail.
Rappelons tout d'abord que l'éternuement est un processus mis en œuvre par l'organisme pour éjecter une substance jugée irritante qui tenterait de s'installer dans le nez. Cette brusque expiration peut être plus ou moins violente selon les individus. Les chercheurs parlent de vitesses d'expulsion



pouvant aller jusqu'à 50 km/h et de gouttelettes de fluides muco-salivaires pouvant atteindre plusieurs mètres.
Ce que l'équipe du MIT, dirigée par Lydia Bourouiba, a voulu déterminer, c'est la façon dont se propagent dans l'air ambiant, ces fluides muco-salivaires. Une étude de la dynamique des fluides issus d'un éternuement, en somme. Pour mener à bien leurs expérimentations, les chercheurs ont positionné des sujets humains sur fond noir et mis en place, face à leurs bouches, deux caméras monochromes à grande vitesse. Pour provoquer les éternuements, ils ont simplement chatouillé le nez des sujets. Ils ont ensuite enregistré un maximum d'images de l'éternuement pendant une courte période de temps de 200 millisecondes.

Un schéma de dispersion des fluides

Plus de 100 éternuements plus tard, les chercheurs du MIT ont dégagé un véritable modèle de la dispersion des fluides lors d'un éternuement. Au sortir de la bouche, les fluides muco-salivaires forment une sorte de large flaque qui s'étend en même temps que l'air est expulsé. Puis, la flaque se disloque en longs filaments. Ceux-ci finissent par se briser en gouttelettes de différentes tailles qui tombent au sol ou se retrouvent prises dans une turbulence. Tout se passe un peu comme lorsque vous jetez de la peinture dans les airs.
Le résultat est surprenant en lui-même car, jusqu'alors, les chercheurs avaient en tête un schéma de fragmentation des fluides muco-salivaires totalement différent. Ils pensaient que les éternuements produisaient directement des gouttelettes. L'étude des chercheurs du MIT est d'autant plus intéressante que l'équipe a également noté une variation dans le schéma de propagation des fluides. Pour les individus dont la salive est plus élastique, les filaments ont tendance à se maintenir plus longtemps. Des perles se forment le long de ces filaments avant de finalement se transformer en gouttelettes. Ces travaux, un peu surprenant de prime abord, pourraient trouver une application directe de la plus grande importance : l'étude de la transmission des maladies. Un nouveau laboratoire va d'ailleurs être installé au MIT, équipé d'une petite chambre à température contrôlée qui permettra de visualiser éternuements, toux, etc. Le tout en partenariat avec des équipes médicales. Mieux comprendre la physique qui se cache derrière ce phénomène de fragmentation des fluides muco-salivaires et, derrière, la répartition en taille des gouttelettes, devrait en effet aider à mieux appréhender les processus de contamination et même à identifier les super-spreaders, ces individus plus contaminants que les autres.

Des molécules toxiques dans les cosmétiques pour bébé

Une ONG a dressé la liste des nombreux produits dangereux retrouvés dans des cosmétiques pour bébés, tels que les shampoings, lotions, laits nettoyants et lingettes. Le seul produit sans risque était le liniment.
L'association Women in Europe for a Common Future (WECF) a passé au crible 341 produits cosmétiques pour bébés en juillet et août 2015, vendus en France dans les pharmacies, parapharmacies, supermarchés, mais aussi les magasins biologiques. Sur la base des études scientifiques et des évaluations des autorités sanitaires de l'Union européenne (comité scientifique pour la sécurité des consommateurs, SCCS) et française (Agence nationale de sécurité du médicament, ANSM), cette ONG a classé les ingrédients qui composent ces produits selon trois catégories : « risque élevé », « risque modéré » et « risque faible ou non identifié ».
Les résultats de cette enquête, dont les résultats sont à paraître imminemment, montrent qu'une large majorité de produits, 299 sur 341, sont composés d'ingrédients à « risque élevé ». On retrouve en effet un allergène par contact (la méthylisothiazolinone ou MIT) dans 19 produits, dont sept lingettes, un conservateur soupçonné d'effets toxiques sur la reproduction (le phénoxyéthanol) dans 54 produits, dont 26 lingettes, ainsi que des parfums dans 226 produits, « impliquant des risques potentiels d'allergies », s'inquiète WECF.
Dès décembre 2012, la Société française de dermatologie avait révélé que le MIT, conservateur très largement utilisé dans les cosmétiques en remplacement des parabens (eux-mêmes accusés d'être des perturbateurs endocriniens), entraînait un nombre croissant d'irritations et d'eczémas. En septembre 2014, Bruxelles avait d'ailleurs imposé de réduire son usage sans toutefois l'interdire.
Finalement, « seul le liniment ne présente aucune substance à risque élevé », a commenté Elisabeth Ruffinengo, responsable projets santé-environnement de WECF. L'ONG a en outre retrouvé quatre ingrédients ou familles d'ingrédients classés à « risque modéré » dans 181 produits : l'EDTA, un composé très présent dans les produits moussants (shampoings et bains), des sulfates (laureth et lauryl sulfate), qui sont des agents moussants potentiellement irritants, ainsi que des huiles minérales, issues de la chimie du pétrole, pouvant être contaminées par des impuretés et des nanoparticules, « dont les effets sont encore mal évalués ». L'EDTA a été retrouvé dans 87 produits, dont 30 lingettes ; les sulfates dans 50 produits, en grande majorité des produits pour le bain et des shampoings ; les huiles minérales dans 30 produits, majoritairement des crèmes et lotions ; enfin, les nanoparticules, dans 14 produits solaires.



WECF demande l'interdiction de trois substances dangereuses

WECF, qui repose sur un réseau de 150 organisations environnementales et féminines présentes dans 50 pays, demande « l'interdiction des trois ingrédients à risque élevé dans tous les cosmétiques destinés aux enfants de moins de trois ans ».
« On a été très surpris par l'omniprésence de parfums dans la quasi-totalité des produits », alors que cet ingrédient, totalement superflu, peut causer des allergies par contact », a souligné Elisabeth Ruffinengo. « Il y a eu certes des progrès réalisés » dans la composition des cosmétiques pour bébés, a-t-elle ajouté, « mais le principe de précaution voudrait qu'on n'utilise pas des substances dont on sait qu'elles sont potentiellement dangereuses ».
Car la peau du bébé et du jeune enfant est particulièrement fragile. « Son pH est neutre durant les premières semaines et elle n'est pas encore protégée par le film hydrolipidique qui met les cellules à l'abri des influences extérieures. Elle est aussi plus perméable que celle de l'adulte, car les cellules de l'épiderme ne sont pas encore suffisamment soudées les unes aux autres », explique l'ONG. En outre, chez le bébé, la zone du siège, souvent humide et chaude, est particulièrement sensible « car elle favorise l'absorption des substances par voie cutanée ».
Or, l'étude montre que les ingrédients incriminés se retrouvent très souvent dans les lingettes. « C'est très inquiétant. Les lingettes sont très utilisées car elles sont pratiques, sans rinçage, transportables partout », a relevé Elisabeth Ruffinengo.
En octobre 2013, l'association de consommateurs UFC-Que Choisir avait passé au banc d'essai 27 lingettes pour bébés et avait constaté que 94 % des lingettes testées pourraient être nocives. L'ANSM avait elle-même recommandé en 2012, « à titre de précaution », de ne pas utiliser des lingettes pour bébés contenant du phénoxyéthanol, ce même conservateur classé à risque élevé par WECF.

Avantages et inconvénients des lampes LED pour l'éclairage domestique

Alors que les lampes fluo-compactes ont remplacé en seulement quelques années les lampes à incandescence, les lampes à LED commencent à se démocratiser sur le marché de l'éclairage domestique. Un nouveau rapport de l'ADEME fait le point sur les atouts et inconvénients de cette technologie qui devrait s'imposer dans nos foyers dans moins de 5 ans.

Selon un rapport de l'ADEME, l'éclairage représente actuellement 12% des consommations électriques d'un logement (hors chauffage et eau chaude).
Energivores et peu efficaces, les lampes à incandescence ont été, depuis 2009, progressivement retirées du marché français pour être finalement interdites en septembre 2012 par l'Union Européenne. Elles ont été principalement remplacées par les lampes fluo-compactes (ou lampes basse consommation) qui ont été propulsées sur le marché grâce à une communication massive, la quasi absence de technologies concurrentes et des atouts significatifs : elles durent 8 à 10 fois plus longtemps et consomment 4 à 5 fois moins d'énergie pour un éclairage équivalent.
Résultat : en quelques années seulement, les lampes fluo-compactes se sont imposées dans une majorité de foyers et de locaux professionnels. Et pourtant, elles ne sont pas exemptes de critiques et de défauts :
•certaines lampes ont une durée de vie limitée qui ne correspond pas aux annonces ;
•certaines lampes ont une durée d'allumage importante qui peut dépasser la minute ;
•elles émettent un rayonnement ultraviolet (UV) qui peut être préjudiciable pour certaines populations sensibles ;
•elles contiennent toutes du mercure, un métal dangereux qui doit être correctement recyclé.
Présentées comme durables, les lampes basse consommation ne sont en réalité qu'un palliatif temporaire avant la démocratisation de lampes bien plus performantes et écologiques : les lampes à LED qui ont fait leur apparition dans les rayons des commerçants.

Les lampes à LED : définition

Une diode électroluminescente (LED) est un composant électronique permettant la transformation de l'électricité en lumière. Ses principales applications, par ordre d'importance de marché, sont l'électronique mobile, les écrans, le secteur de l'automobile, l'éclairage et la signalisation.
Pour l'éclairage, on utilise des lampes constituées de plusieurs LED de forte puissance accolées, puisqu'à l'unité leur flux lumineux (mesuré en lumen ou lm) est encore trop faible.
Il existe également des modules LED, qui sont des assemblages d'une ou plusieurs LED montées sur une carte de circuit imprimé, avec ou sans dispositifs de commande de la lumière. Les modules LED nécessitent généralement des luminaires spécifiques, mais certains peuvent aussi être mis en œuvre dans des luminaires existants. Comme les lampes LED, ils sont remplaçables.
Ce n'est qu'en 2000 que les LED de forte puissance et les LED blanches[2] sont apparues, grâce à d'importants efforts de R&D, avec l'ambition de concurrencer les technologies existantes pour l'éclairage des particuliers, sur les lieux de travail ou en éclairage extérieur.

Les avantages des lampes à LED

La technologie LED ne cesse de progresser : les performances des LED doublent tous les 2 ans et les prix diminuent de 20 % chaque année (en.lighten initiative, 11/2014)



Une durée de vie inégalée

La durée de vie des lampes à LED est largement supérieure à celle des autres technologies : jusqu'à 100 000 heures (en laboratoire), 40 000 h sur le marché (soit plusieurs dizaines d'années d'utilisation) contre 1 000 h pour les lampes à incandescence, 2 000 h pour les lampes halogènes et 10 000 h pour les lampes fluocompactes. Ainsi, l'achat et le remplacement d'une lampe LED sont moins fréquents, ce qui améliore la rentabilité de l'investissement.

Bonne efficacité énergétique avec un important potentiede progression

Si une LED isolée affiche un très bon rendement énergétique (environ 150 lm/W et jusqu'à 220 lm/W pour les plus performantes), une lampe à LED offre un rendement compris entre 40 et 80 lumens par watt. Cette baisse de rendement est notamment liée à la chaleur produite par les diodes accolées dans la lampe.
Ainsi, les lampes à LED actuellement mises sur le marché ont généralement une efficacité énergétique nettement supérieure aux lampes classiques : 70 lumen/W pour les fluocompactes et seulement 16 lumen/W pour les lampes à incandescence. Heureusement, la majorité des lampes destinées à l'éclairage domestique offre aujourd'hui une qualité d'éclairage satisfaisante : une lampe à LED de plus de 800 lumens (équivalent à une lampe à incandescence de 60 W) consomme entre 9 et 12 watts seulement, une LED de 400 lumens consomme environ 6 watts.
De plus, les évolutions technologiques devraient permettre d'améliorer l'efficacité des lampes LED pour le grand public en la portant autour de 100 lm/W. Les LED « super lumineuses » peuvent déjà, en laboratoire, atteindre une efficacité énergétique allant jusqu'à 300 lm/W ! Ce qui signifie qu'à terme nous pourrons disposer de lampes qui consomment moins de 4 watts et qui éclairent comme une lampe à incandescence de 75 watts.

Un éclairage maximal instantané

Les ampoules LED atteignent un niveau maximal de luminosité dès l'allumage. En effet, les sources à LED admettent des cycles d'allumage et d'extinction fréquents. Elles émettent instantanément le flux lumineux désiré, sans montée en régime, ce qui peut s'avérer avantageux pour des applications spécifiques telles que les lieux de passage.

Des lampes compactes

La compacité des LED les rend très intéressantes pour le remplacement des sources encastrées dans les faux plafonds telles que les spots halogènes ou les downlight[3].
Les modules LED, directement mis en place dans un luminaire et qui peuvent intégrer une électronique de commande, facilitent la mise en œuvre de solutions de gestion de l'éclairage telles que la détection de présence ou la variation en fonction de la lumière du jour.

Autres avantages

Les LED fonctionnent en très basse tension et même sous de basses températures, ce qui peut être un avantage pour la sécurité électrique dans le bâtiment.
Avec un échauffement de seulement 32°C, les LED ne chauffent pas autant que les lampes à incandescence (150°C) et les lampes fluocompactes (70°C) .
Elles sont insensibles aux chocs, ce qui les rend plus robustes que les autres sources d'éclairage. Les LED de couleur peuvent être employées pour des jeux de lumière sans utilisation de filtre.
Enfin, les LED ne contiennent pas de mercure et sont en grande partie recyclables en tant que déchet non dangereux (contrairement aux lampes fluocompactes).

Un bilan environnemental à améliorer

Au-delà de la consommation d'énergie en fonctionnement, la lampe à LED génère, lors de sa fabrication et en fin de vie, des impacts environnementaux. L'Agence internationale de l'énergie a ainsi compilé plusieurs analyses de cycle de vie des solutions d'éclairage permettant de comparer les performances environnementales des lampes incandescentes, des LFC et des LED.
L'impact environnemental d'une source lumineuse est principalement déterminé par son efficacité à produire la lumière et sa durée de vie. Ainsi, l'impact environnemental des LFC et des LED est tout de même bien inférieur à celui des lampes à incandescence (jusqu'à 75% moindre).
Les progrès à venir sur l'efficacité lumineuse et la durée de vie des LED devraient leur permettre, à terme, d'afficher le meilleur bilan environnemental de toutes les lampes, avec une réduction des impacts environnementaux de 85% par rapport aux lampes à incandescence. Ce bilan peut également être amélioré par des progrès sur la fabrication et le recyclage.
Aujourd'hui, certains matériaux utilisés pour la fabrication des LED, en particulier l'indium et le galium, sont considérés comme critiques car les ressources s'épuisent. Par ailleurs, ces matériaux ne se recyclent pas. L'enjeu est donc de réduire la quantité de ces matériaux dans la LED et de réussir à les recycler. Les fabricants de LED peuvent agir en prévoyant dès la conception, le démontage et le recyclage de la lampe.

Précautions sanitaires sur certains types de LED

L'Anses met en garde les consommateurs sur les risques sanitaires liés à la forte proportion de lumière bleue émise par les éclairages à LED de couleur blanc froid et bleu. Des populations plus particulièrement sensibles au risque ou particulièrement exposées à la lumière bleue ont été identifiées, comme les enfants, les personnes atteintes de certaines maladies oculaires ou encore certaines populations de professionnels soumis à des éclairages de forte intensité. En outre, il existe un risque d'éblouissement. Par conséquent, l'Anses recommande de diminuer les luminances des LED, notamment par des dispositifs optiques ou des luminaires adaptés. Enfin, il est recommandé de se tenir à plus de 20 cm d'une source lumineuse LED. En effet, selon une étude de l'Université de Madrid, les lampes à LED de couleur bleue endommageraient de manière irréversible les cellules de l'œil. Toutefois, les conditions qui ont mené à ces résultats ont peu de risques d'être réunies : être exposé à des lampes LED bleues d'une luminosité équivalente à une lampe à incandescence de 100 W, à 20 cm de distance et ce pendant 12 heures.

Les LED devraient supplanter les lampes fluo-compactes d'ici quelques années

Si elles sont encore assez peu répandues sur le marché de l'éclairage, les lampes à LED sont de plus en plus performantes et pourraient représenter une grande partie de l'éclairage en 2020. A l'horizon 2016, l'éclairage domestique devrait constituer le plus gros segment de marché des LED : avec une part pour l'éclairage qui pourrait atteindre 45 % en 2016 et 70 % en 2020, selon une étude de McKinsey.
Les principaux fabricants de LED pour l'éclairage proviennent de l'industrie du semi-conducteur et sont concentrés au Japon, aux U.S.A. et en Corée.

L'avis de l'ADEME sur les LED

« Compte tenu de leur durée de vie très longue et de leur consommation électrique faible, les LED constituent une technologie prometteuse en matière d'éclairage économe et sont d'ores et déjà à privilégier pour certaines applications, notamment en remplacement des spots halogènes encastrés au plafond.
Les performances environnementales des lampes utilisant des LED peuvent toutefois encore progresser, en particulier sur leur fabrication et leur recyclage. Par ailleurs, leur prix reste élevé.
En outre, l'ANSES a mis en garde contre certains risques sanitaires liés aux LED blanches et recommande certaines précautions d'usage. » indique le rapport de l'ADEME.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Loue local 40 M2, 1er étage, rue Larbi Ben Midi Alger
Tel : 0771 13 66 82

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

Félicitations

Après cinq laborieuses années caractérisées par d'excellents résultats, l'élève

Amar Abdelmoumene Fatmi

de l'école primaire Tahar Salem d'El Hamma a décroché le billet de rejoindre le cursus moyen en obtenant 8, 50 sur 10 de moyenne, en se classant le premier parmi les garçons de sa classe avec mention très bien.

Sa grand–mère Fadéla, sa maman Soumia, ses oncle Fouzi et Redouane lui souhaitent longue vie pleine de joie et de bonheur et surtout beaucoup de succès dans son avenir scolaire.

Le lauréat remercie vivement la talentueuse directrice de l'école Mme Zerrari Hafida et ses lumineuses enseignantes Mmes Mattam Nawel et Djefelkit Malika pour les efforts qu'elles ont fournies tout au long de l'année scolaire 2016-2017 pas seulement avec lui mais avec tous les élèves.





www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : IJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

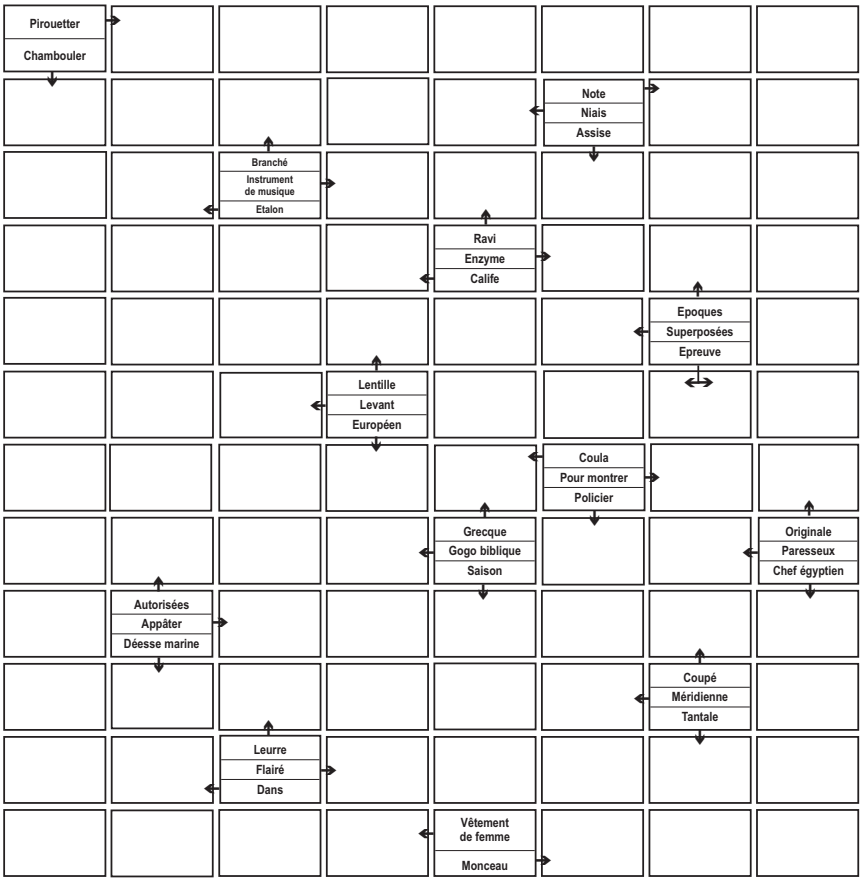
PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2017
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Mots fléchés n° 1768



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1767

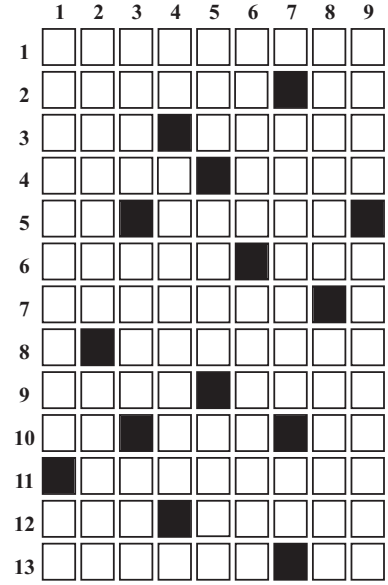
Horizontalement

MODALITE
IBERE - AN
REVENT - T
OSE - TOUR
BINE - UTE
OTITES - R
LEROT - PA
AS - NAGE -
N - INTRUS
TATE - API
ERE - OSLO
- AMIS - EN

Verticalement

MIROBOLANTE -
OBESITES - ARA
DEVENIR - ITEM
ARE - ETONNE - I
LENT - ETAT - OS
I - TOUS - GRAS -
TA - UT - PEUPLE
ENTRERA - SION

Mots croisés 9/13 n° 1768



HORIZONTALEMENT
1. Engagements - 2. Mis de côté - Cours d'Italie - 3. Tête bien plein - Pays d'Afrique - 4. Proportionna - Précipita - 5. Possèdes - Tête - 6. Bout de mamelle - Opération postale - 7. Extrêmement fatigué - 8. Massif d'Asie - 9. Pris de la couleur - Libertine - 10. De savoir - Peinture exposée en ville - Chiffre - 11. Sans commencement ni fin - 12. Avant l'âge adulte - Guidée - 13. Courants - Sifflantes.

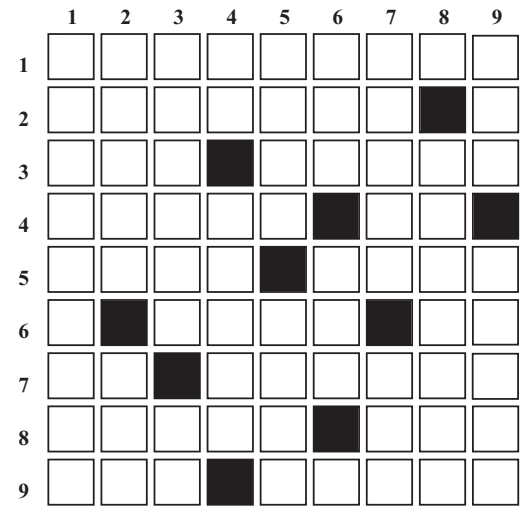
VERTICALEMENT
1. Chasseurs - L'or au labo - 2. Etre étendu - Rivières - 3. Non compris - Supports de balle - Pas moi - 4. Note entière - Vitalité - 5. Levant - Guide - Grée - 6. Tarit - Figures de buveurs - 7. Mal fréquentées - Devant l'année - 8. Faire l'histrion - Solitaires - 9. Eau gazeuse - Extrêmes.

SOLUTION N° 1767

HORIZONTALEMENT
VARICELLE
EGALA - ION
DIS - BŒUF
E - OUST - BU
TAIN - THAI
TIR - SOIR -
ESSAIM - DO
SA - CLASSE
- NARINE - D
ECHEC - USE
PEU - OPIUM
I - RESILIE
AVIVES - ES

VERTICALEMENT
VEDETTES - EPIA
AGI - AISANCE - V
RASOIRS - AHURI
IL - UN - ACRE - EV
CABS - SILICOSE
E - OTTOMAN - PIS
LIE - HI - SEUIL - LOUBARDS - SUIE
ENFUI - OEDEMES

Mots croisés 9/9 n° 1768



SOLUTION N°1767

HORIZONTALEMENT
INADAPTES
MENUHIN - U
MODE - STAR
E - ETAT - PS
DISTRAIT -
IN - OC - NEF
ANE - EST - E
TESTATEUR
SE - PUERAS

VERTICALEMENT
IMMEDIATS
NEO - INNEE
ANDES - ES -
DUETTO - TP
AH - ARCEAU
PISTA - STE
TNT - INTER
E - APTE - UA
SURS - FERS

HORIZONTALEMENT
1. Rythmées - 2. Extraordinaires - 3. Personnalité - Célébrai - 4. Dessin - Difficulté - 5. C'est un jeu d'enfant - Elément de batterie - 6. Grand trouble - Forme d'être - 7. Condition - Plaide - 8. Greffée - Lame - 9. Petite monnaie - Passa au tamis.

VERTICALEMENT
1. Evolués - 2. Egaye - Déesse marine - 3. Tentation de coureur - Non divulgué - 4. Pigeonné - Chewing-gum - 5. Noyau terrestre - Naïves - 6. L'UE avant - Se présente en gousses - 7. Arme - Conifères - 8. Ils mènent une vie austère - 9. Sport de glisse - Erodera.

Soduku 39

Pour jouer au Soduku

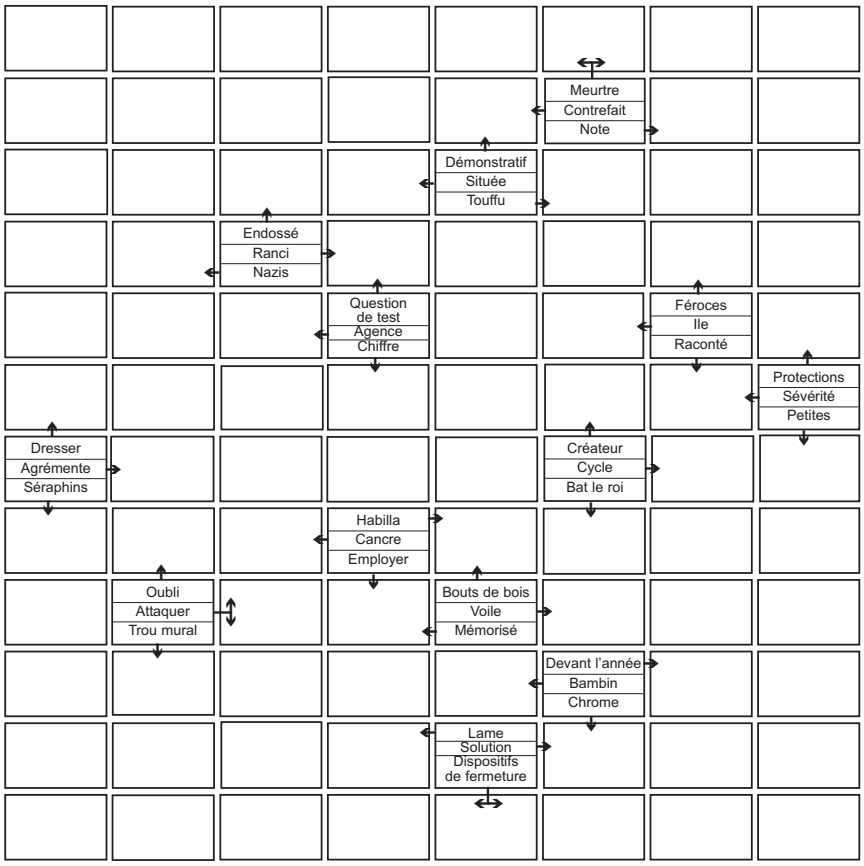
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

4	7					2		3
				9		7	4	
3					4	1		6
6	2	5	4		8		1	
			3		2			
	3		9		5	6	2	4
7		3	8					1
	8	1		3				
5		6					3	2

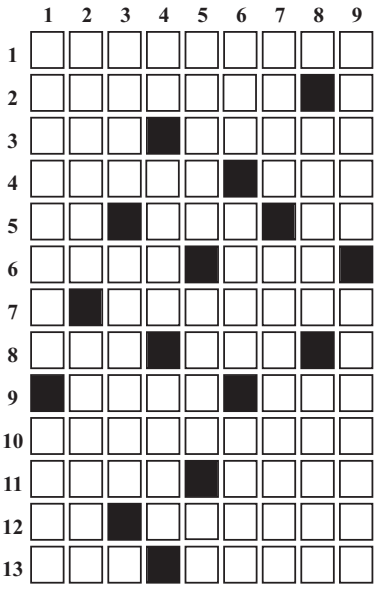
Solutions

5	8	3	6	2	9	1	7	4
2	7	4	5	1	8	9	3	6
1	9	6	7	3	4	8	5	2
3	6	5	9	4	2	7	1	8
7	1	9	8	5	6	7	1	8
4	2	8	1	7	3	2	4	3
6	5	2	3	8	8	4	9	7
8	3	1	4	9	7	6	2	5
9	4	7	2	6	5	3	8	1

Mots fléchés n° 1491



Mots croisés 9/13 n° 1491



HORIZONTALEMENT

1. Robes longues à capuchons – 2. Cachette – 3. Jardinet – Bistrot – 4. Amour de Tristan – Abat – 5. Provenu – Pointe – Queue de brebis – 6. Voisin du puma – Cours roumain – 7. Obtenue – 8. Pièce de la charrue – Sur le flanc – 9. Ustensile de ménage – Ensemble de références – 10. Un corsage qui rend fou – 11. Basse vallée – Gouffre – 12. Bien gardé – Reproductions exactes – 13. Vit – Raisonnable.

VERTICALEMENT

1. Asséchées – Fixe le jour – 2. Pull moulant – Volcan de la terre Victoria – 3. Gare à ses coups de fil – Requin – 4. En cet endroit – Versant de montagne – Personnage ordurier – 5. Ensemble de noms – Interrogatif – Difficulté – 6. Acide aminé – Cols – Boit avec la langue – 7. Pleinement heureux – Rouge violacé – 8. Pas crus – Amputés – 9. Bières de riz – Flatté.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1490

HORIZONTALEMENT

APPENTIS
PLAN – URI
LAITS – AN
ANNEES – G
NIS – POTE
IF – AISES
SIGNAIS – – ERE – ETA
MEURE – ER
A – MISERE
TUEE – SAC
ET – SATIS

VERTICALEMENT

APLANIS – MATE
PLANIFIEE – UT
PAINS – GRUME – ENTE – ANERIES
N – SEPIA – ES – A
TU – SOSIE – EST
IRA – TESTERAI
SINGES – ARECS

SOLUTION N° 1490

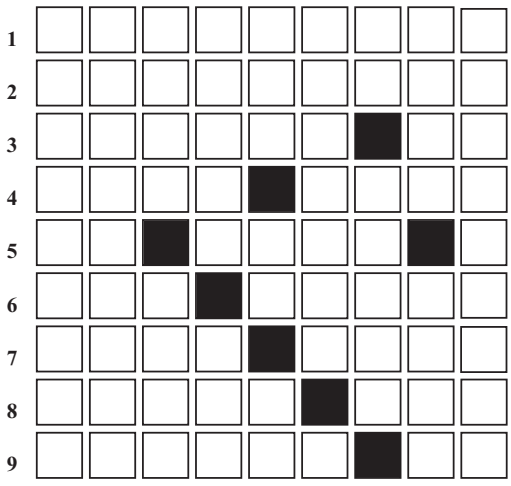
HORIZONTALEMENT

ACRIMONIE
ERE – ELANS
RIGOLARDS
OSSUE – GUI
DE – VEAU – E
YSER – VETU
N – DAMIER – ADAGES – EV
MEMES – PSI
IFS – ARA – S
SI – GNEISS
MENAGERIE
ERIGE – ERS

VERTICALEMENT

AERODYNAMISME
CRISES – DEFIER
REGS – EDAMS – NI
I – OUVRAGE – GAG
MELEE – MESANGE
OLA – AVIS – REE – NARGUEE – PAIRE
INDU – TRES – SIR
ESSIEU – VISSES

Mots croisés 9/9 n° 1491



SOLUTION N° 1490

HORIZONTALEMENT

ENTOURANT
MARITALES
OUIE – LEVA
UTA – SA – ER
VI – AMIS – S
AQUIA – AN – NUS – RALER
TE – STRIEE
ESAU – ESSE

VERTICALEMENT

EMOUVANTE
NAUTIQUES
TRIE – US – A
OIE – AI – SU
UT – SMART – RALAI – ARE
ALE – SALIS
NEVE – NEES
TSARS – REE

HORIZONTALEMENT

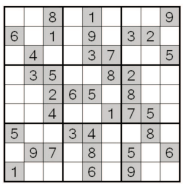
1. Caractère calme – 2. Rabaisseras – 3. Icônes – En bas de lettre – 4. Mélangé – Fait un choix – 5. Révolution – Tache à l'œil – 6. Amérindien – Esquimau – 7. Carapace d'oursin – A profusion (A l') – 8. Poser un œil – Emportement – 9. Volumes de bois – Article arabe.

VERTICALEMENT

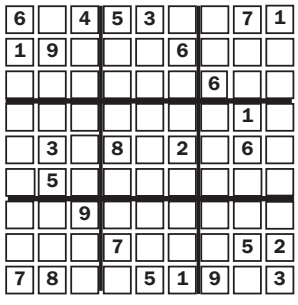
1. Supériorités – 2. Se plaignent (Se) – 3. Autorisation – Ville d'Italie – 4. Natte pour égoutter les fromages – Rappel – 5. Terre dans l'eau – D'avoir – Note de musique – 6. Assigne – 7. Fin de verbe – Rassemblé – 8. Caché – Gris – 9. Primordial.

Pour jouer au Soduku

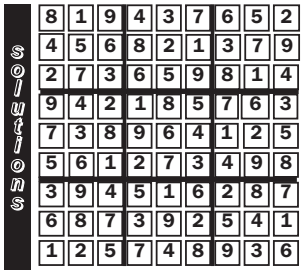
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
- Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
- Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45



soduku 220



SOLUTIONS




LE JEUNE INDEPENDANT
#Ligue1 #Tebboune
#Gourcuff #Satim #Gaz #3G #UsmAlger
#Oran2021 #Opep #Brahimi #dz_tech
#CAN_2017 #dz #jerusalem #Jsk #algeriennes #mobilis
#Western_Sahara #الجزائر #Khadra #sellal #usine_renault
#maghreb
Economie
Sports
Culture
Monde
Regionale
Nationale
#JI
#De l'info sans défaut
facebook.com/jeuneindependant
twitter.com/jindependant

20.00 : Les Vieilles Canailles



VARIÉTÉS

Alors qu'ils se connaissent depuis bien longtemps, Johnny Hallyday, Eddy Mitchell et Jacques Dutronc n'avaient jamais partagé la même scène... jusqu'en novembre 2014, lors d'une série de concerts à Bercy. Ce groupe formé pour l'occasion s'intitule « Les Vieilles Canailles », un clin d'œil à la chanson qu'Eddy Mitchell avait interprétée avec Serge Gainsbourg. Après quelques dates en Belgique, en Suisse et en province, le trio fait son retour dans la même salle, devenue l'AccorHotels Arena, avant de poursuivre sa tournée. La chaîne propose d'assister à la première des deux dates qui y sont prévues, en commençant par un œil sur les coulisses et les préparatifs.

20.00 : Fort Boyard



DIVERTISSEMENT - 27 saisons / 96 épisodes

Le Fort accueille l'humoriste Artus, le présentateur télé et acteur Vincent Lagaf', la Miss France 2017, Alicia Aylies, Kamel le Magicien, l'animateur Cartman et la chanteuse Vitaa. Ils jouent pour l'association ImaG'in qui a pour objectif de faciliter l'accès des enfants les plus défavorisés à l'éducation. Créée en 2007, elle concentre son action à Madagascar, Etat insulaire d'Afrique, dans l'océan Indien, qui croule sous de graves problèmes économiques et où les conditions de scolarité sont très préoccupantes.

20.00 : Le sang de la vigne



SÉRIE POLICIÈRE - France (2011) - 6 saisons / 8 épisodes

En compagnie de son assistant, Benjamin se rend à Narbonne suite à l'invitation d'une maison d'édition qui souhaite publier ses textes de jeunesse. Il en profite pour rendre visite à Jeannie, une amie de longue date et viticultrice, qui mène une expérience pilote en biodynamie. Bientôt, Jérôme Séverino, un professeur d'université qui avait recommandé Benjamin auprès des éditeurs, est victime d'un mystérieux accident de la route.

20.00 : Elementary



SÉRIE POLICIÈRE - Etats-Unis (2012) - 5 saisons / 104 épisodes

Sherlock est enlevé par un gang salvadorien, Mara Tres, dont le chef, Halcon Zelaya, a besoin de son aide pour identifier l'assassin d'un contrebandier avec lequel il travaille régulièrement. Holmes accepte à condition d'être libéré et de travailler avec Joan sur cette affaire. Parallèlement, Watson procure un logement à Shinwell et l'aide à localiser sa fille dont il a perdu la trace depuis son séjour en prison.

20.00 : Moka



THRILLER - France - Suisse (2016)

Diane ne se remet pas de la mort de son fils, renversé par une voiture qui a pris la fuite. Elle décide de mener l'enquête. Un détective lui apprend que le chauffard était une femme au volant d'une voiture marron. Il lui donne les coordonnées de propriétaires de véhicules de ce genre. Diane se rapproche alors de Marlène, une esthéticienne, qui vend son coupé moka. Elle est persuadée qu'il s'agit de la coupable.

20.00 : Un jour, un destin



MAGAZINE DE SOCIÉTÉ - 7 saisons / 72 épisodes

« La Californie », « Ce n'est rien », « Si on chantait », « Femmes... je vous aime », en 46 ans de carrière, Julien Clerc a collectionné les tubes. Ses chansons sont connues mais l'homme reste un mystère. L'artiste n'a jamais aimé se livrer dans les interviews. Pourtant, son histoire personnelle est marquée par une première blessure (le divorce de ses parents), le secret de sa double enfance, les idées gaullistes de son père et les idéaux communistes de son grand-père antillais. La rencontre avec son parolier Etienne Roda-Gil, le choix de son nom de scène mais aussi les femmes de sa vie sont aussi évoqués.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:07	12:32	16:24	19:57	21:41
CONSTANTINE	03:15	12:37	16:27	20:00	21:43
ALGER	03:27	12:51	16:42	20:15	21:59
OUARGLA	03:44	12:42	16:22	19:53	21:26
CHLEF	03:37	12:58	16:48	20:20	22:03
MOSTAGANEM	03:44	13:03	16:52	20:25	22:06
ORAN	03:48	13:06	16:55	20:27	22:08

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5812 – SAMEDI 29 RAMADHAN 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	28°	22°
Oran	39°	23°
Constantine	34°	18°
Ouargla	39°	26°

LES PROGRAMMES ARTISTIQUES DU MOIS DE RAMADHAN ONT PRIS FIN CE JEUDI

UN PREMIER BILAN POSITIF ET SATISFAISANT

Durant le mois de ramadhan, la capitale a connu des sommets dans l'animation artistique. Cette année a été marquée par de riches programmes, diversifiés dans les lieux et les genres, faisant illustrer brillamment les traditions du patrimoine et où les artistes ont renoué avec leur public.



Pour les programmes musicaux, de grands efforts ont été déployés par l'Etablissement arts et culture de la wilaya d'Alger, l'Office national de la culture et de l'information, le Palais de la culture, le Bastion 23, la villa Abdeltaif, l'Office de Riadh El Feth, l'Espadon de l'Amirauté et aussi le nouvel Opéra d'Alger. Les structures de ces organismes culturels ont fonctionné en permanence durant ce mois, mettant à rude épreuve leur personnel qui a eu à assurer le service, chaque jour sans relâche et jusque tard dans la nuit. Ici, il faut leur rendre hommage pour leur engagement et la qualité de l'accueil malgré leur surmenage. Le confort a été donné par les deux plus belles salles de la capitale, Ibn Khaldoun et le Mouggar, avec des fauteuils haut de gamme et un équipement audiovisuel de dernière génération.
Ces salles ont accueilli un public de qualité mais chaque fois différend, venu spécialement applaudir leur interprète favori, à l'image de Massi, Behdja Rahal, Rym Hakiki, Lila Borsali, Kara Terki, Abderalmane El Kobbi, Abdelkader Chaou, ou alors des orchestres d'associations musicales. Pour ceux qui désiraient le rêve et l'évasion dans la capitale, les jardins de la villa Abdelatif les hauteurs du Hamma offrent une ambiance paradisiaque dans la tradition algéroise.
La belle vue de la capitale la nuit est donnée à l'Espadon qu'il faut rejoindre par bateau. L'Espadon a organisé des soirées chaque jour du ramadhan. L'air marin à profusion entoure tous les spectateurs venus écouter le chaâbi dans les espaces de Tahtahet Ek Fenane, en bas de La Casbah et face à l'Amirauté. Le Bastion 23 ou Palais des Raïs, aussi face à la mer, a animé toutes les soirées du ramadhan, avec des spectacles inoubliables dans un décor des lumières des mille et une nuits.
Ce grand air est donné également à profusion pour les inconditionnels du grand écran qui ont assisté aux nuits du cinéma, organisées dans les espaces de l'immense Théâtre de verdure en bas de l'hôtel Aurassi, par l'Etablissement arts et culture. Le grand air et les nuits étoilées ont accueilli et accompagné le public du Palais de la culture.
Le temps doux et clément a été au rendez-vous de toutes ces nuits du mois de Ramadhan dans la capitale, permettant les sorties nocturnes jusqu'à des heures très avancées de la nuit. Le théâtre a figuré dans les programmes artistiques avec des pièces présentées régulièrement au TNA. D'une manière générale, ces programmes artistiques, qualifiés pour un premier bilan de positifs et de satisfaisants, ont animé d'une façon grandiose la capitale, lui donnant un caractère de fête et une atmosphère de ville vivante, attachée à ses racines et à son patrimoine.

Kamel Cheriti

DERNIÈRE SOIRÉE DU RAMADHAN AU MOUGGAR

Traditon et ambiance familiale avec Hamidou

LE PROGRAMME artistique du mois de Ramadha de la salle El Moggar a été clôturé en beauté, ce jeudi en soirée, avec Hamidou et son orchestre en haut de l'affiche. L'affluence a été record avec un public enthousiaste, en majorité féminin.
Hamidou a été véritablement la vedette de la soirée. Il l'est en vérité en sa qualité de chanteur de charme du hawzi, ce genre musical bien de chez nous, à dominance algéroise.
D'ailleurs le public était en majorité algérois , venu écouter en chanter ce style d e musique, pétri de tradition ancestrale et composant inséparable du patrimoine culturel. Hamidou a ainsi séduit avec son répertoire hawzi, porté haut dans le passé lointain par Fadéla Dziria, Mérien Fékeï et pas de nous, par la voix sublime de Naima Djazaria.
C'est donc dans une ambiance familiale, marquée par la gaieté et la bonne humeur que s'est déroulé ce récital de Hamidou qui a voulu se transformer également en des moments de fête. Aussi les rythmes forts ont ponctué la soirée donnant l'occasion à ce public de bouger et de s'extérioriser. Il y avait un air détendu et bon enfant, si bien qu'une femme en haïk, n'a pas hésité dans un tonnerre d'applaudissement, de monter sur la scène pour exécuter quelques figures de danse.
Emporté par cet enthousiasme débordant Hamidou a donné le meilleur de lui-même, en sortant de son style habituel, par l'interprétation en anglais du fameux titre, my Way, qui avait fait le succès de Frank Sinatra.
Hamidou a ensuite enchaine par un bouquet de chansons en tamazight, alternant des douces mélodies avec des morceaux musicaux aux rythmes puissants. Avec des instants aussi captivant la fin du concert est vite arrivé.
Le public féminin, tout âge confondu, a été heureux de vivre ces moments d e liberté dans l'allégresse, le respect, la paix et la sécurité et cela, à des heures très tardives de la nuit.

K. C.

APRÈS L'ASSASSINANT DE LEUR COLLÈGUE

Les enseignements se mobilisent contre la violence dans les universités

UNE VINGTAINE d'enseignants ont observé jeudi devant le siège du ministère de l'Enseignement supérieur à Alger un sit-in pour protester contre la violence dans les universités et l'assassinat de l'enseignant Karaoui Sarhane, de l'université de Khemis Meliana.
Ces enseignants ont revendiqué le renforcement de la sécurité au niveau des enceintes universitaires pour mettre un terme au phénomène de la violence et ont appelé le ministre de l'Enseignement supérieur à prendre des mesures «dissuasives et urgentes» pour lutter contre la violence qui, selon eux, a pris «des proportions inquiétantes» au niveau des universités. «Nous sommes surtout là pour dénoncer le phénomène de la violence qui a pris des proportions alarmantes au sein des enceintes universitaires et il faut réunir les conditions de sécurité pour que l'enseignant puisse assurer sa mission convenablement», a clamé une enseignante de la faculté de droit, affirmant que «Il est temps pour l'autorité de tutelle de réagir fermement pour mettre fin à ce phénomène de violence».
Un enseignant de l'université des sciences de l'information et de la communication a affirmé que la tutelle avait été alertée et mise en garde à plusieurs reprises sur la violence au sein des universités. «Il fait absolument intervenir en urgence pour mettre fin à ce phénomène qui constitue un danger permanent», a-t-il insisté.
«Nous avons dénoncé à maintes reprises la violence et les différents maux qui secouent l'université, sans que nous puissions trouver une oreille attentive de la tutelle», a renchérit un autre enseignant, appelant à une mobilisation «pour que ce crime ne reste pas impuni». Les syndicalistes de l'enseignement supérieur ont également dénoncé l'assassinat de l'enseignant, Karaoui Sarhane, le qualifiant d'acte «abominable» et dérive grave.
Les présumés auteurs de l'assassinat de l'enseignant Karaoui Sarhane ont été arrêtés par les services de la police.
Il s'agit de deux frères jumeaux de 23 ans, l'un étudiant au centre universitaire de Tipaza alors que l'autre à l'université d'El Afroun de Blida. Le meurtre, perpétré après avoir asséné à la victime plusieurs coups de couteau et coups de marteau, avait eu lieu dimanche dernier à l'entrée de l'immeuble de la cité 122 dans le chef-lieu de la wilaya de Tipaza, lieu de résidence des présumés auteurs de cet assassinat. Cet assassinat crapuleux a suscité une vague d'indignation sur les réseaux sociaux. Des sources sécuritaires ont démenti l'information selon laquelle le mobile du crime serait une vengeance sur le professeur à cause d'une affaire de fraude aux examens, comme rapporté sur les réseaux sociaux.

Z. M.

Ooredoo souhaite «Aïd el Fitr Moubarak» au peuple algérien

OOREDOO, entreprise citoyenne, saisit l'occasion de la fête de l'Aïd el Fitr pour présenter ses meilleurs vœux de prospérité et de bonheur au peuple algérien. Ooredoo qui a accompagné les Algériens tout au long du mois sacré de Ramadhan est fier de partager la joie de cette fête avec eux. Comme chaque année, Ooredoo exprime sa solidarité avec les Algériens à l'occasion de cette fête religieuse en organisant, le deuxième jour de l'Aïd, en partenariat avec le Croissant Rouge Algérien (CRA), une visite aux enfants dans les hôpitaux à Alger, Oran et Constantine. Ce geste de solidarité avec les enfants s'ajoute à l'initiative lancée conjointement par Ooredoo et le CRA durant le mois de Ramadhan, au cours duquel Ooredoo a ouvert ses cantines au niveau de ses sièges d'Alger, d'Oran et de Constantine pour servir des repas de l'Iftar aux nécessiteux, aux personnes de passage et celles se trouvant loin de leurs familles. Ainsi, Ooredoo honore sa dimension citoyenne et confirme son engagement actif au sein de la société algérienne.